

FERC/78/REP

FAO LIBRARY AN: 448853

Rapport de la

**QUATORZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT**

Kuala Lumpur, Malaisie, 25 juillet-3 août 1978



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Etats Membres de la FAO pour la région Asie et Extrême-Orient (au 3 août 1978)

Bangladesh	Japon	Pakistan
Birmanie	Kampuchea démocratique	Papouasie Nouvelle-Guinée
Chine	Lao	Philippines
Corée, République de	Malaisie	République populaire
Fidji	Maldives	démocratique de Corée
Inde	Mongolie	Sri Lanka
Indonésie	Népal	Thaïlande
		Viet Nam

Etats Membres de la FAO dans la région du Pacifique du sud-ouest (au 3 août 1978)

Australie	Fidji	Nouvelle-Zélande
Etats-Unis d'Amérique	France	Papouasie Nouvelle-Guinée
		Royaume-Uni

Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient

Première	— Bangalore, Inde, 27 juillet-5 août 1953
Deuxième	— Kandy, Ceylan, 20-25 juin 1955
Troisième	— Bandung, Indonésie, 8-18 octobre 1956
Quatrième	— Tokyo, Japon, 6-16 octobre 1958
Cinquième	— Saigon, Viet Nam, 21-30 novembre 1960
Sixième	— Kuala Lumpur, Malaisie, 15-29 septembre 1962
Septième	— Manille, Philippines, 7-21 novembre 1964
Huitième	— Séoul, Corée, 15-24 septembre 1966
Neuvième	— Bangkok, Thaïlande, 4-15 novembre 1968
Dixième	— Canberra, Australie, 27 août-8 septembre 1970
Onzième	— New Delhi, Inde, 17-27 octobre 1972
Douzième	— Tokyo, Japon, 17-27 septembre 1974
Treizième	— Manille, Philippines, 5-13 août 1976
Quatorzième	— Kuala Lumpur, Malaisie, 25 juillet-3 août 1978

Rapport de la

QUATORZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Kuala Lumpur (Malaisie)

25 juillet - 3 août 1978

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1978

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS	v - x
A. Résolutions	v
B. Recommandations	viii
	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	1 - 22
Groupes de rédaction	23 - 25
EXPOSES NATIONAUX	26 - 77
RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE	78 - 79
Mise en oeuvre du programme de la FAO dans la région	80 - 99
Coopération technique entre pays en développement	100 - 117
Réforme agraire et développement rural	118 - 141
Etat des ressources naturelles et de l'environnement humain	142 - 148
Centre de développement rural intégré	149 - 170
Réduction des pertes après récolte	171 - 184
Programme de la FAO dans la région	185 - 198
QUESTIONS FINALES	
Adoption des résolutions	199 - 200
Propositions tendant à modifier le nom de la Conférence	201 - 202
Date et lieu de la quinzième Conférence régionale	203
Questions diverses - Représentation de la région au GCRAI	204
Clôture de la Conférence	205 - 212
<u>ANNEXES</u>	
A - Ordre du jour	
B - Liste des participants	
C - Liste des documents	
D - Allocution du Directeur général de la FAO	
E - Discours d'ouverture du représentant régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient	
F - Rapport du Comité technique	

RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

A. RESOLUTIONS

RESOLUTION 78/1: PROGRAMME DE COOPERATION TECHNIQUE (PCT)

La Conférence régionale:

Rappelant la Résolution 5/77 par laquelle la Conférence de la FAO invitait le Directeur général à n'épargner aucun effort pour renforcer le Programme de coopération technique;

Notant avec satisfaction que le Programme de coopération technique permet à l'Organisation de répondre directement et rapidement aux besoins les plus urgents des Etats Membres en matière de développement;

Notant en outre que la plupart des Etats Membres de la région ont bénéficié du Programme de coopération technique, parfois dans des situations d'urgence extrême dans lesquelles les moyens d'existence de millions de personnes étaient compromis;

Rappelant que le Conseil de la FAO à sa 74ème session doit réexaminer le mandat du Programme;

Considérant qu'à l'avenir, la FAO doit jouer un rôle croissant afin de mobiliser des moyens d'investissement, de dispenser une formation au ras du sol et de faire face aux situations d'urgence et autres besoins de faible ampleur qui surgissent à l'improviste dans le secteur agricole;

1. Prie le Directeur général d'agir plus vigoureusement encore pour une mise en oeuvre rapide et efficace du programme et de faire en sorte que la région bénéficie au maximum de ses ressources, particulièrement dans les activités entreprises au profit des ruraux déshérités;

2. Invite instamment les gouvernements des Etats Membres à assurer à ce programme une dotation financière adéquate dans les futurs programmes de travail et budgets de la FAO, de manière qu'il soit en mesure, dans le cadre du rôle qui lui est assigné, de répondre aux besoins croissants des pays de la région.

RESOLUTION 78/2: COOPERATION TECHNIQUE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

DANS LES DOMAINES DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE,

DES PECHES ET DES FORETS

La Conférence régionale:

Reconnaissant l'urgence qui s'attache à renforcer, accélérer et élargir la coopération technique entre pays en développement de la région sur une base de réciprocité et de complémentarité d'intérêts;

Rappelant les Résolutions 2974 (XVII), 3251 (XXIX), 3461 (XXX) de l'Assemblée générale, ainsi que les Résolutions 31/179 du 21 décembre 1976 et 3362 (S VII), la Déclaration de Koweit sur la CTPD et la Résolution 9/77 adoptée en novembre 1977 par la Conférence de la FAO;

Considérant en outre que les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, des pêches et des forêts ont une importance décisive pour les économies des pays en développement de la région et que les échanges de connaissances et d'expériences peuvent fournir un apport déterminant à la croissance de ces secteurs, conduisant ainsi à l'autonomie;

Tenant compte des mesures qu'ont déjà prises de nombreux gouvernements ainsi que la FAO pour promouvoir la coopération technique entre les pays en développement de la région, souvent dans un contexte sous-régional, ainsi que de la nécessité de faire connaître ces expériences à la prochaine Conférence sur la coopération technique entre pays en développement qui doit se tenir à Buenos Aires en août-septembre 1978;

Notant avec satisfaction que divers pays de la région d'une part ont offert les moyens dont ils disposent, notamment pour la formation, dans leurs centres réputés et de l'autre ont fait savoir qu'ils souhaiteraient recevoir une assistance de certains autres pays de la région dans des domaines déterminés;

1. Invite les pays en développement de la région

- a) A adopter toutes les mesures nécessaires pour intensifier la coopération au niveau national, sous-régional, régional et interrégional dans les domaines où elle existe déjà et dans des domaines nouveaux, notamment en ce qui concerne l'adoption de technologies appropriées;
- b) A installer de solides centres nationaux de CTPD;
- c) A organiser des réunions, des journées d'études ou des programmes de formation intergouvernementaux; et
- d) A adopter tous autres moyens d'accélérer la CTPD.

2. Approuve les domaines retenus dans le document FERC/78/5 pour promouvoir dans l'avenir immédiat la CTPD en matière d'alimentation, d'agriculture, de forêts et de pêches dans la région et insiste en particulier sur des actions concrètes dans ces domaines et dans tels autres qui pourraient être identifiés, par exemple:

- a) L'inventaire des institutions nationales et l'évaluation de leurs capacités techniques de recherche, d'enseignement et de vulgarisation ainsi que des moyens matériels dont elles disposent pour les activités de CTPD et des moyens de les compléter par des efforts nationaux et internationaux;
- b) L'instauration, le maintien et le renforcement de la coopération et un effort visant à faciliter encore l'échange d'expériences et de résultats obtenus dans le domaine de la recherche scientifique, des technologies appropriées et de la mise au point d'outils et de matériel nouveaux, ainsi que la formation de personnel technique;
- c) La mise au point de techniques de traitement, d'emmagasinage et autres méthodes de conservation tendant à réduire les pertes d'aliments;
- d) La mobilisation de ressources financières en vue d'intensifier la CTPD.

3. Prie le Directeur général:

- a) De faire en sorte que les activités inscrites tant au programme ordinaire qu'aux programmes de terrain de la FAO aillent plus résolument dans le sens d'un appui à la coopération technique entre pays en développement;

- b) Lorsqu'il y sera invité, d'évaluer les informations pertinentes concernant les capacités et les moyens matériels dont disposent les institutions nationales aux fins de la CTPD;
- c) De cataloguer et de communiquer cette information à tous ceux qui s'occupent de CTPD dans les pays, en collaboration avec d'autres organisations, le cas échéant;
- d) D'accorder une priorité élevée au recyclage des déchets organiques et à l'utilisation des ressources énergétiques renouvelables dans les programmes de CTPD intéressant l'agriculture et le développement rural;
- e) De participer activement à la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement et de soumettre au Conseil de la FAO des propositions concrètes tendant à promouvoir les activités propres à faciliter une telle coopération;
- f) D'aider à mobiliser des moyens financiers afin de renforcer les institutions appropriées dans les pays en développement, en vue d'améliorer leurs capacités de CTPD.

RESOLUTION 78/3: PROMOTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE
ET SPECIALEMENT REDUCTION DES PERTES APRES RECOLTE

La Conférence régionale:

Reconnaissant que la prévention des pertes d'aliments, et en particulier de celles qui se produisent après la récolte, revêt une importance décisive pour la sécurité alimentaire;

Ayant pris connaissance avec intérêt du document FERC/78/6 intitulé "Promotion de la sécurité alimentaire et spécialement réduction des pertes après récolte", qui met essentiellement l'accent sur les problèmes que posent les pertes après récolte et sur les programmes d'action prioritaires apportant des avantages croissants au secteur rural;

Notant avec satisfaction les mesures qu'ont prises les Etats Membres en vue de réduire les pertes quantitatives et qualitatives et d'établir le Compte spécial FAO pour la prévention des pertes de produits alimentaires conformément à la résolution 3/77 adoptée par la Conférence de la FAO à sa dix-neuvième session;

Remerciant les gouvernements des contributions qu'ils ont versées au Compte spécial et très heureuse de la décision qu'ont pris certains gouvernements d'y verser des contributions supplémentaires;

Notant avec approbation les mesures qu'a prises le Directeur général en vertu de la Résolution 3/77 pour mobiliser des contributions au Compte spécial, établir une unité de coordination, publier des directives et procédures pour l'exécution des projets et envoyer des missions dans plusieurs pays de la région;

1. Invite le Directeur général à poursuivre les efforts énergiques qu'il a entrepris conformément à ses recommandations en vue de mobiliser des ressources pour réaliser des projets au titre du programme d'action dans les pays de la région, à savoir:

- a) Les enquêtes d'évaluation des pertes au cours des opérations qui suivent la récolte, y compris la moisson;
- b) La promotion d'une technologie peu coûteuse et efficace convenant aux petites exploitations;

- c) La création de variétés améliorées de riz pour réduire les pertes au champ;
 - d) L'amélioration de l'emmagasinage, du transport et du traitement des plantes-racines, des produits de la pêche et des fruits;
 - e) Le renforcement des activités de la FAO visant à diffuser l'information et à faciliter les échanges de technologies et d'expérience entre les pays de la région;
2. Demande en outre au Directeur général de faire en sorte que l'apport de ressources extérieures soit accru de façon à permettre un taux de croissance de la production alimentaire de 4 pour cent par an, conformément aux objectifs fixés, et aussi d'élaborer un système régional de sécurité alimentaire en vue de créer dans la région une réserve de céréales vivrières constituée essentiellement de riz;
3. Exhorte le Directeur général à coordonner les activités de l'Organisation au titre du Fonds pour la prévention des pertes après récolte, du Programme d'assistance à la sécurité alimentaire et du Programme de coopération technique de manière qu'elles exercent un effet global maximum dans les pays et dans la région et à travailler en coopération étroite avec les autres organisations intéressées.

B. RECOMMANDATIONS

I. Mise en oeuvre du Programme de la FAO dans la région

- a) A l'avenir, la FAO devra entreprendre, en coopération avec la Banque asiatique de développement, des enquêtes régionales sur l'agriculture et notamment des enquêtes sectorielles sur des sous-régions telles que celles de l'ASEAN.
- b) Il faudrait renforcer et améliorer les systèmes d'information sur la gestion des produits alimentaires. Le Service régional d'information sur l'alimentation devra être lié à la promotion d'une sécurité alimentaire intégrée.
- c) En raison de l'ampleur des pertes avant et après récolte, leur prévention mérite plus d'attention que par le passé.
- d) Les projets d'action sur le terrain tendant à promouvoir les petits exploitants devraient être étendus à d'autres pays. Il faut envisager d'autres mesures et par exemple leur faciliter l'accès aux marchés.
- e) Les activités de développement de l'agriculture pluviale devraient être étendues aux régions arides et semi-arides et comprendre des programmes de mise au point de systèmes de culture et d'aménagement des sols appropriés.
- f) Il faudrait accélérer le développement de l'aquaculture pour améliorer l'emploi et le revenu des petits exploitants et intégrer la culture, l'élevage et la pisciculture.
- g) Il faudrait promouvoir le développement de la foresterie commerciale à l'appui des communautés rurales, en encourageant des industries rurales telles que scieries, carbonisation, fabrique d'allumettes. La participation des ruraux renforcerait aussi les programmes de conservation.
- h) Il faut un nouvel effort pour améliorer les aptitudes nationales en matière d'identification, d'élaboration et d'évaluation des projets ainsi que les programmes de formation à l'analyse des projets et aux méthodologies de planification de bas en haut.

II. Coopération technique entre pays en développement (CTPD)

- a) L'action de promotion de la CTPD doit être axée surtout sur l'établissement et/ou le renforcement des institutions nationales des pays en développement spécialisées dans des domaines techniques spécifiques, et sur une évaluation internationale non biaisée des institutions nationales et régionales.
- b) Il faut d'urgence mettre au point des politiques visant à encourager les pays en développement à tirer meilleur parti des experts, des installations et des sociétés de sous-traitance et d'experts-conseils ainsi que du matériel existant déjà dans la région. Cela vaut aussi pour les bourses.
- c) Il faudrait également que l'aide internationale et bilatérale encourage ces politiques et leur application.

III. Réforme agraire et développement rural

- a) Les pays devraient examiner leurs politiques et programmes nationaux d'ensemble et sectoriels afin de les harmoniser avec les objectifs et les finalités de la réforme agraire et du développement rural.
- b) Il faudrait faire une place spéciale aux petits programmes d'irrigation qui comportent un élément d'auto-assistance à l'intention des petits paysans et des exploitants marginaux.
- c) Il conviendrait de donner d'urgence un soutien accru à l'organisation des pauvres des campagnes, c'est-à-dire des petits exploitants et des ouvriers agricoles sans terre afin de faciliter leur participation effective aux processus de décision dans les institutions locales autonomes d'administration et à la planification, la réalisation et la surveillance des projets de développement rural.
- d) Les Etats Membres devraient établir et renforcer des institutions représentatives rurales décentralisées auxquelles la responsabilité de l'initiative de la planification et de la réalisation des projets devrait être déléguée conformément aux régimes politiques de chaque pays.
- e) Il est recommandé d'encourager plus activement les organisations nationales non gouvernementales à promouvoir les associations de pauvres ruraux et leur liaison avec les institutions rurales.
- f) Il faut réorienter les systèmes existants pour faire parvenir jusqu'aux bénéficiaires les services et de fournitures de l'Etat, et notamment le système actuel d'agents de vulgarisation, afin qu'ils correspondent mieux aux besoins des pauvres des campagnes.
- g) Il convient d'urgence de créer plus d'emplois à la ferme et ailleurs, et notamment de construire des infrastructures rurales et de petites industries employant des technologies appropriées.
- h) Il convient d'allouer des ressources supplémentaires au développement agricole et rural et de les orienter vers l'accroissement des revenus, de l'emploi et de la productivité des pauvres ruraux. De même, un apport accru d'assistance étrangère doit compléter les efforts faits dans les pays pour mobiliser les ressources dans l'intérêt des pauvres des campagnes.
- i) Etant donné l'importance et l'ampleur de la tâche de réforme agraire et de développement rural, il convient d'étudier un plan d'action à l'occasion de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural de juillet 1979.

IV. Etat des ressources naturelles et de l'environnement humain

a) Il faut que les Etats Membres et les institutions internationales agissent d'urgence contre la dégradation et la destruction des ressources naturelles. En particulier, on souligne l'importance des questions des sols, de salinité, de dégradation et d'épuisement des ressources forestières et fauniques, et de la promotion des ressources génétiques de l'agriculture, des forêts et des pêches.

V. Réduction des pertes après récolte

a) En coopération étroite avec les Etats Membres, la FAO devrait réaliser une enquête sur les pertes au champ et dans les diverses opérations après récolte afin d'établir des statistiques appropriées et fiables en vue de formuler des méthodes plus réalistes pour résoudre le problème. Il convient d'encourager des échanges permanents d'idées et de techniques entre les pays de la région.

b) Il est proposé d'établir un réseau régional d'universités et d'autres institutions pour promouvoir les activités coopératives et coordonnées en vue de développer et de transférer les techniques.

c) Il faut examiner les pertes de plantes-racines, de produits de la pêche et de fruits. Ces produits posent de nombreux problèmes d'emmagasinage, de transport, de transformation et de commercialisation.

d) La FAO est invitée à coordonner ses efforts dans le cadre du Compte spécial pour la réduction des pertes après récolte, du Programme d'assistance à la sécurité alimentaire et du Programme de coopération technique, afin de maximiser leur effet global à l'échelon des pays.

e) Il faudrait mettre au point un système régional de sécurité alimentaire en collaboration avec d'autres institutions intéressées.

VI. Programme de la FAO dans la région

Les domaines ci-dessous sont adoptés comme domaines de travail prioritaires:

- a) Promouvoir la participation active des petits exploitants au développement socio-économique et relever leur productivité et leurs revenus;
- b) Développer l'agriculture non irriguée et la culture semi-aride;
- c) Promouvoir la sécurité alimentaire et prévenir les pertes avant et après récolte;
- d) Promouvoir des systèmes d'exploitation intégrée agriculture/élevage/pisciculture;
- e) Développer l'aquaculture et la pêche;
- f) Promouvoir l'utilisation des forêts en vue du développement des collectivités locales.

VII. Questions finales

a) La proposition tendant à changer le nom de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient en Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, et donc de modifier de même le nom du Bureau régional qui deviendrait Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (RAP), a été réitérée.

b) Le maintien de la participation de l'Inde et des Philippines au Groupe consultatif de la recherche agronomique internationale (GCRAI) pour deux ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année civile de 1980, est confirmé.

INTRODUCTION

1. La quatorzième Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient a siégé à Kuala-Lumpur, Malaisie, du 25 juillet au 3 août 1978.
2. Vingt-deux Etats Membres ont participé à la Conférence, à savoir: Australie, Bangladesh, Birmanie, Chine, République démocratique populaire de Corée, Fidji, France, Inde, Indonésie, Japon, République de Corée, République démocratique populaire lao, Malaisie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Etats-Unis d'Amérique et République socialiste du Viet Nam.
3. Etaient également présents des observateurs des pays et organisations suivants: Bhoutan, Royaume-Uni, Saint-Siège, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des Nations Unies pour le développement, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Conseil mondial de l'alimentation, Organisation internationale du travail, Fonds international de développement agricole, Fonds des Nations Unies pour les activités de la population, Programme alimentaire mondial ONU/FAO et Confédération internationale des Syndicats libres.
4. Le Comité technique (Comité plénier) a siégé du 25 au 28 juillet, et la Conférence plénière du 31 juillet au 3 août. Elle a examiné le rapport du Comité technique, qui passe en revue les problèmes de politique alimentaire et agricole en Asie, notamment ceux qui concernent la réforme agraire et le développement rural, la coopération technique entre pays en développement et les pertes après récolte. Une Conférence plénipotentiaire a siégé le 29 juillet pour étudier la création d'un centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP).
5. On trouvera à l'Annexe B la liste des participants et à l'Annexe C la liste des documents distribués.
6. La cérémonie inaugurale de la Conférence s'est déroulée le 31 juillet. Le Directeur général de la FAO a souhaité la bienvenue au Premier Ministre de la Malaisie, aux délégués, aux membres du Corps diplomatique et aux observateurs. Au nom des délégués et de la FAO, il a remercié le Gouvernement de la Malaisie de son hospitalité. Après quoi, il a invité le Ministre de l'agriculture de la Malaisie à souhaiter la bienvenue au Premier Ministre au nom de la Conférence.
7. M. Dato' Shariff Ahmad, Ministre de l'agriculture de la Malaisie, a souhaité la bienvenue aux délégués et invité le Premier Ministre à prendre la parole.
8. Son Excellence le Premier Ministre Datuk Hussein Onn a prononcé un discours inaugural. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, il a rappelé la crise alimentaire des années 70 qui a suivi une série de mauvaises récoltes et dont les conséquences ont été désastreuses. Beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants ont eu faim. Les pays n'étaient pas préparés. La crise est maintenant passée; du moins a-t-elle eu le mérite de faire mieux comprendre à la communauté internationale la nature et l'ampleur du problème alimentaire.
9. Le monde ne peut pas se permettre une autre catastrophe semblable. Le ministre a rappelé les mesures prises par les Nations Unies et les pays pour accroître la production d'aliments dans les pays bénéficiaires. La FAO a un rôle de premier plan à jouer pour concrétiser cette stratégie par des programmes d'action efficaces.
10. C'est en définitive aux gouvernements nationaux qu'incombe la principale responsabilité de résoudre le problème alimentaire. La politique de la Malaisie a pour but de produire suffisamment de vivres pour faire face aux besoins nationaux et exporter des excédents. Aujourd'hui, la Malaisie n'est pas tout à fait autosuffisante; certes, elle a la chance d'avoir des ressources qui lui permettent d'acheter des aliments à l'étranger, mais elle doit y consacrer de précieuses devises.

11. L'explosion démographique détermine une croissance exponentielle de la demande de produits agricoles. La population mondiale s'accroît encore à raison de 2 pour cent par an et en Malaisie le taux est de 2,7 pour cent. Pour faire face aux besoins alimentaires résultant de cette croissance, de nouvelles percées technologiques sont indispensables.

12. Le Premier Ministre a cité deux domaines dans lesquels les pays pourraient collaborer pour résoudre le problème alimentaire, à savoir la recherche et la mobilisation des ressources humaines.

13. Dans la recherche, les efforts pourraient être axés sur la mise au point de nouvelles variétés à haut rendement, les innovations agronomiques et la réduction des pertes après récolte.

14. A l'échelle régionale, il est indispensable de renforcer le potentiel technique et de mieux utiliser les rares experts disponibles. Les centres nationaux peuvent avec grand profit s'appuyer sur les compétences existantes dans d'autres pays.

15. En Asie, il est essentiel de préparer des programmes spéciaux de promotion des petits paysans. Leur participation au développement est capitale. Les pays devraient intensifier leur effort d'éducation, de formation et d'amélioration à l'intention des petits paysans. Il est aussi possible de partager les expériences relatives aux programmes et aux méthodes.

16. Le Premier Ministre a cité l'ASEAN comme un exemple de collaboration entre pays efficace et en pleine expansion. Il a cité entre autres projets de l'ASEAN une étude de l'offre et de la demande de produits alimentaires, des réserves alimentaires nationales sous coordination régionale, etc. Cet effort a concrétisé la volonté politique des pays de l'Asie du Sud-Est.

17. Il est paradoxal qu'en Asie la malnutrition soit très répandue parmi ceux qui travaillent à la production alimentaire. Il est injuste que les producteurs de vivres soient souvent les premières victimes de la faim.

18. L'amélioration du sort des hommes est le principal objectif des programmes de réforme agraire et de développement rural et non pas seulement la conséquence indirecte des programmes d'accroissement de la production alimentaire. Pour que cet objectif puisse être atteint, des réformes sociales doivent compléter les innovations techniques.

19. Son Excellence le Ministre de l'agriculture de la Malaisie Dato' Shariff Ahmad a été élu par acclamation Président de la Conférence.

20. La Conférence a ensuite élu Vice-Présidents tous les ministres présents.

21. La Conférence a adopté l'ordre du jour et le calendrier provisoires. L'ordre du jour est reproduit à l'Annexe A.

22. M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, a prononcé une allocution dont le texte est reproduit à l'Annexe D.

Groupes de rédaction

23. La Conférence a pris note de l'excellent travail qu'a fait le Groupe de rédaction du Comité technique. Les délégués ont demandé que ce même Groupe soit invité à préparer le rapport de la Conférence. En conséquence, cette tâche a été confiée à MM. Abu Bakar Mahmud, Malaisie - Président; Winston Thompson, Fidji; I.R. Khurana, Inde; Iwata Tatsukai, Japon; Bed Bahadur Khadka, Népal et Parvez Masud, Pakistan.

24. La Conférence a constitué un Comité des résolutions ainsi composé: MM. U. Khin Maung, Birmanie; G.S. Kalat, Inde; Darmawan Adi, Indonésie et Michael A. Wheeler, Papouasie-Nouvelle-Guinée.

25. Enfin, un troisième groupe, chargé de préparer un projet d'Engagement, a été constitué comme suit: MM. Jose Leviste, Philippines; K. Alam, Bangladesh; Maligna Sainvongs, République démocratique populaire lao; T.J. Kelly, Australie et J. Abeygoonasekara, Sri Lanka.

EXPOSES NATIONAUX

26. Les délégués des pays ci-après ont présenté des exposés nationaux:

Australie	République démocratique
Bangladesh	populaire lao
Birmanie	Malaisie
Chine	Népal
République démocratique populaire de Corée	Nouvelle-Zélande
Etats-Unis d'Amérique	Pakistan
France	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Fidji	Philippines
Inde	Sri Lanka
Indonésie	Thaïlande
Japon	Viet Nam
République de Corée	

Cadre régional

27. Plusieurs délégations nationales ont illustré les progrès substantiels réalisés en Asie depuis deux ans au moyen de divers programmes d'alimentation et d'agriculture. Leurs exposés ont quand même montré que l'on se rend mieux compte de l'écart qui reste entre ces réalisations et les besoins fondamentaux de populations rurales toujours plus nombreuses qui vivent dans une misère inhumaine.

28. La Chine a souligné que le développement agricole de la région n'a pas réussi à améliorer comme il le faudrait la vie des populations. La Birmanie a fait observer que la seule façon de résoudre le problème alimentaire est d'accroître la production de vivres.

29. De nombreux délégués ont signalé que les problèmes identifiés à l'occasion de conférences régionales précédentes persistent, notamment la grande variabilité du climat, la lenteur avec laquelle les réserves alimentaires sont reconstituées, la montée en flèche du coût des facteurs de production agricole et l'instabilité des prix des produits primaires. Le Népal a souligné la nécessité d'un plan régional de sécurité alimentaire.

30. Le Japon a fait observer que les stocks alimentaires ont remonté mais que la distribution régionale des approvisionnements n'est pas satisfaisante. Les perspectives à moyen et à long terme de l'offre et de la demande d'aliments dans le monde n'incitent guère à l'optimisme. Le riz, principal aliment de base en Asie, manque encore dans la plupart des pays de la région. Les efforts doivent être concentrés dans deux directions: amélioration de l'infrastructure agricole et amélioration et renforcement de la protection socio-économique des petits paysans. Des réseaux d'irrigation et de drainage doivent être mis en chantier d'urgence car 70 pour cent des exploitations de la région en sont dépourvues.

31. La Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Viet Nam ont rappelé que l'expansion démographique rapide continue à aggraver les pressions qui s'exercent sur la terre.

32. L'Inde a fait observer que les engagements extérieurs d'aide à l'agriculture ont remonté en 1977 mais restent bien inférieurs aux besoins déterminés par la Conférence mondiale de l'alimentation. Les totaux régionaux masquent de grandes disparités entre les pays bénéficiaires des flux d'investissements. Il apparaît que le montant de l'aide par habitant et par hectare cultivé est le plus faible dans les pays les plus pauvres. Le Viet Nam a demandé que l'assistance internationale soit fournie à un rythme soutenu.

33. Les délégués ont envisagé ces problèmes dans une nouvelle optique et se sont demandé dans quelle mesure ils frappent les secteurs les plus désavantagés et les plus vulnérables des populations rurales et constituent une violation des droits de l'homme. Le délégué des Philippines a souligné que l'alimentation fait partie des droits de l'homme. On se préoccupe aujourd'hui des plus désavantagés et la Malaisie craint que dans le foisonnement des programmes d'élimination de la misère on oublie de prévoir des évaluations soigneuses; or l'évaluation est indispensable pour que les ressources profitent réellement aux pauvres des campagnes.

34. La Birmanie et la Nouvelle-Zélande ont rappelé que les principaux moyens de résoudre ces problèmes sont de relever la productivité des petits exploitants et de réaliser des réformes agraires. Les Philippines ont ajouté que les programmes de production alimentaire doivent aller de pair avec les progrès de la réforme agraire et du développement rural. L'élimination de la pauvreté parmi les petits paysans, les pêcheurs et les autres pauvres des campagnes doit donc être le principal objectif du développement agricole et rural.

Réalisations

35. Dans ce contexte, les délégations ont décrit les progrès réalisés dans leurs pays depuis que la treizième Conférence régionale de la FAO a adopté la Déclaration de Manille.

36. Les pays développés ont décrit l'aide et les subventions qu'ils ont fournies aux efforts internationaux et régionaux de développement de l'agriculture. La France a accru de 40 pour cent sa contribution au PNUD et augmenté celle qu'elle verse à la Banque asiatique de développement. Le Japon a rappelé qu'il verse des contributions au Fonds spécial de la FAO pour la prévention des pertes après récolte, au FIDA, à l'ABD et à d'autres institutions. Les propositions d'aide des Etats-Unis pour les pays d'Asie s'élèvent à 470 millions de dollars et le Gouvernement a confirmé sa décision de contribuer à la réalimentation de la Banque asiatique de développement. Un personnel australien participe activement au Programme de lutte intégrée contre les ennemis du riz en Asie du Sud-Est, parrainé conjointement par la FAO et par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. L'Australie a promis une contribution financière substantielle et a invité les autres pays développés à faire de même.

37. Les pays en développement ont énuméré une série de réalisations. En Birmanie, 5 opérations d'irrigation et de terrassement ont été achevées pendant le deuxième plan quinquennal. Les rendements ont doublé dans des expériences de culture intensive qui sont maintenant étendues à trois grandes zones rizicoles. Les programmes de pisciculture, d'amélioration des semences et d'élevage ont été élargis. En Chine, malgré les sécheresses de l'hiver dernier, la récolte céréalière a augmenté de 5 millions de tonnes, et la production de colza et d'autres cultures d'été s'est aussi accrue.

38. En Indonésie, la production de riz était en 1977 de 21 pour cent plus élevée qu'en 1969. La République de Corée a fait savoir que 86 pour cent de ses terres arables sont désormais irriguées et que la moitié des rizières ont été remembrées. Le rendement de riz le plus élevé du monde - 9,94 tonnes de riz usiné à l'hectare - a été obtenu grâce à l'effet combiné des variétés à haut rendement, des facteurs de production modernes, de l'irrigation et des services de soutien.

39. L'Inde a des excédents de céréales. Elle a par ailleurs lancé un Programme de rémunération alimentaire du travail visant à créer de l'emploi dans les campagnes pour améliorer les revenus, les niveaux nutritionnels et la qualité de la vie dans les zones rurales. Une Fédération internationale des systèmes de recherche agronomique en vue du développement a été organisée pour regrouper les réseaux de recherche agronomique.

40. De son côté, le Lao a fait savoir qu'il adoptait une politique de transformation dans laquelle l'agriculture et les forêts serviront de base à l'industrialisation. Le nouveau plan de la Malaisie prévoit d'accroître de 26 pour cent, soit presque 8 milliards de dollars, la part de l'agriculture dans les investissements nationaux. Une importante partie de cette somme profitera directement aux paysans, aux pêcheurs artisanaux et aux petits planteurs. En République démocratique de Corée, les projets d'irrigation et de restauration des terres ont été élargis. Un des succès les plus remarquables est la révolution technique rurale basée sur l'irrigation, l'électrification, la mécanisation et l'application de produits chimiques proposée par le Président Kim Il Sung dans sa "thèse sur la question rurale socialiste dans notre pays". La Corée a accompli la tâche historique de la réforme agraire en distribuant gratuitement des terres aux paysans qui en étaient dépourvus ou qui n'avaient que des lopins trop petits, dans le cadre du principe: "La terre à ceux qui la travaillent".

41. Au Népal, après le succès des programmes de promotion des petits paysans menés par la FAO dans deux districts, l'action est maintenant étendue à 30 panchayats dans les 12 autres districts. Un nouveau programme d'auto-assistance de Sajha a également été entrepris dans 33 districts.

42. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a inauguré un centre national pour son programme de nutrition tandis que le Pakistan a consacré nettement plus du cinquième des dépenses totales du secteur public au titre du Plan à l'agriculture et à la mise en valeur des eaux à des fins agricoles. Le Pakistan a créé 136 centres de développement rural pendant les trois premières années de son programme de développement rural intégré. Six cent vingt-cinq centres seront en activité en 1978. Les Philippines ont fait savoir qu'elles venaient de créer un système d'assurance récolte pour protéger les paysans contre les pertes de récolte ainsi qu'un nouveau programme de production de céréales fourragères et un projet de culture du coton, et qu'elles faisaient un effort de développement intégré des pêches en vue d'aboutir à l'autosuffisance en 1982.

43. De son côté la Thaïlande a mis en place avec succès un programme de travaux ruraux visant à soulager les souffrances et à restaurer la productivité après la pire sécheresse que le pays ait connue depuis vingt ans. Le Viet Nam a indiqué qu'il a remis en culture 500 000 hectares de terres qui avaient été abandonnées pendant la guerre et Sri Lanka a fait savoir qu'elle a relevé le prix garanti du paddy de 20 pour cent et amélioré les entrepôts et les approvisionnements en engrains.

Contraintes

44. En étudiant les moyens de satisfaire les besoins fondamentaux des pauvres des campagnes, les délégations ont mis l'accent sur certaines contraintes qui freinent l'amélioration de la production agricole. On a cité l'inflation, l'insuffisance de l'irrigation et des investissements, les migrations incontrôlées, et les structures agraires injustes qui empêchent les pauvres des campagnes de participer efficacement au développement.

45. Pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les principaux problèmes viennent de l'inflation, de la récession économique dans leurs principaux marchés et de barrières commerciales opposées à leurs exportations. Les revenus des agriculteurs ont diminué; mais, d'après l'Australie, les perspectives semblent meilleures pour 1978-79. La Nouvelle-Zélande a averti que la grave détérioration de ses termes de l'échange et de sa balance a réduit le potentiel dont elle dispose pour aider d'autres pays.

46. De leur côté, l'Indonésie, la République démocratique populaire de Corée, le Lao et la Thaïlande ont cité divers problèmes, notamment des fronts froids, des sécheresses, des attaques de ravageurs et des cyclones. Les faibles rendements demeurent un problème en Birmanie où, sur les 12,7 millions d'hectares de rizières, un million seulement sont plantés en variétés nouvelles. La Chine a souligné les graves carences de la technique agricole actuelle. Ainsi son plan décennal de développement agricole approuvé par le cinquième congrès national du peuple a pour but d'accroître la production céréalière de 400 millions de tonnes d'ici 1985. Entre 1978 et 1985, la valeur totale de la production agricole devrait augmenter de 4 à 5 pour cent par an et 85 pour cent de toutes les grandes opérations agricoles seront mécanisées d'ici 1985.

47. Au Japon, l'agriculture souffre de l'exode rural et des problèmes d'environnement tels que la pollution chimique. Le relèvement des revenus a permis aux Japonais de manger plus de viande et moins de céréales, alors que leur production est axée sur le riz dont ils ont maintenant des excédents. Le Japon espère donc que l'étude de la FAO "Projections relatives aux produits agricoles - 1985" sera prête le plus tôt possible et donnera des orientations utiles.

48. La Malaisie a fait observer que les efforts de développement agricole portent sur des ressources de moins en moins abondantes, surtout en ce qui concerne la terre. Au Pakistan, sur 10 millions de propriétaires terriens, 8,5 millions ont moins de 5 hectares chacun. Environ 30 pour cent des terres agricoles appartiennent à de petits paysans possédant moins de 5 hectares chacun. La Corée a fait observer que l'industrialisation envahit peu à peu les terres agricoles. Le Viet Nam signale qu'il ne dispose que d'une superficie très limitée de terres arables que la guerre a encore amoindrie. Le pays commence seulement à appliquer un plan massif à longue échéance visant à doubler la superficie récoltée et à restaurer l'infrastructure agricole.

49. Les besoins des populations toujours plus nombreuses continuent à monter en flèche. On a aussi évoqué le manque de personnel qualifié. Ce problème est commun à l'Indonésie, au Népal, au Lao, à Fidji et à la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

50. Fidji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont évoqué les problèmes spéciaux des pays du Pacifique qui sont entourés par de grandes étendues d'eau. Leurs cultures vivrières, essentiellement des plantes racines, diffèrent de celles du reste de l'Asie. Elles sont moins vulnérables aux caprices du climat mais il se pose des problèmes de commercialisation, de transformation et d'emmagasinage. On a aussi souligné le problème de la conservation des poissons migrateurs. En outre, la prévalence de la malnutrition en Papouasie-Nouvelle-Guinée est aussi due au manque d'instruction.

51. La Birmanie, le Népal et le Pakistan ont indiqué que les petits paysans sont encore incapables de participer au processus de développement. Les ressources consacrées à ce problème restent insuffisantes. La technique moderne n'est pas à la portée de petits paysans, qui n'en ont pas les moyens. Leur production est sujette à des pertes après récolte au champ, pendant l'entreposage et en cours de transport. Ils sont aussi à la merci des intermédiaires et n'obtiennent pas pour leur production un prix équitable.

Approches

52. La Conférence s'est occupée principalement des populations pauvres des campagnes. Le Pakistan et les Philippines ont souligné qu'ils s'occupaient spécialement des petits paysans et de leurs difficultés. Cette optique est entièrement justifiée puisque la grande majorité des producteurs d'Asie sont de petits paysans. La Malaisie a fait observer que 68 pour cent de la population classée comme pauvre dans le troisième plan quinquennal appartient au secteur agricole. Au Népal, 85 pour cent des foyers agricoles sont des foyers de petits paysans. C'est sur eux que repose la solution définitive du problème alimentaire.

53. La Chine a relevé que le problème du développement rural ne peut être envisagé isolément. Il s'intègre dans le combat que mènent les pays en développement pour orienter leurs efforts dans la voie qui convient le mieux à leur situation, et doit être solidement assis sur le choix volontaire des peuples, de façon qu'ils puissent être mobilisés et que l'on puisse pleinement compter sur eux.

54. L'Indonésie a fait savoir que les institutions rurales publiques et non gouvernementales mettent au point des approches permettant d'atteindre les pauvres des campagnes. La Corée a lancé le mouvement Saemaul Undong précisément pour faire place à cet objectif d'une large participation des familles rurales. Pour assurer aux petits exploitants l'accès aux crédits et aux facteurs de production agricole, le Japon préconise l'adoption de systèmes de développement rural intégré et notamment de la réforme des régimes fonciers. La Malaisie a affirmé que la production alimentaire n'a pas suivi l'accroissement démographique. En conséquence les pays en développement doivent encourager les programmes de recherche, réduire les pertes avant et après récolte, mobiliser les ressources humaines et prévoir pour les petits exploitants des programmes d'éducation et de formation.

55. Le Japon a affirmé qu'il fournirait son assistance, soit bilatéralement soit dans le cadre d'un effort multilatéral, et s'est engagé à verser 55 millions de dollars au FIDA en trois ans. Il regrette que si peu de projets jusqu'à présent aient été présentés pour un financement du fonds. Un don de 60 millions de dollars a été fait pour accroître la production alimentaire pendant l'année civile 1978 et le Japon a également l'intention de verser quelque 720 millions de dollars au Fonds de développement asiatique de la BAD.

56. La France a fait observer que les approches au développement adoptées actuellement sont inspirées par les besoins des plus pauvres et cherchent à promouvoir l'auto-indépendance et à introduire des technologies bien adaptées. La France souscrit pleinement à ces méthodes. Les pays qui ont réussi à vaincre le paupérisme rural ces dernières années l'ont fait en accordant une priorité élevée au développement rural, ont fait remarquer les Etats-Unis. Cela suppose l'application d'une réforme agraire complète et égalitaire; des investissements importants dans l'infrastructure rurale; des prix rémunérateurs pour les principales cultures vivrières et une organisation des pauvres des campagnes pour faire valoir leur cause et s'entraider.

57. L'Indonésie, la Thaïlande, la Malaisie et les Philippines ont cité l'association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), créée en 1967, comme exemple d'une collaboration efficace. Pour assurer les approvisionnements alimentaires futurs, l'ASEAN a créé un comité de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts (COFAF) ainsi qu'un groupe de travail chargé de mettre en place un système de réserves de riz nationales sous coordination régionale.

58. En Birmanie, sur 12,7 millions d'acres de rizières, 1 million seulement sont cultivées en variétés à haut rendement. Une des façons de relever la production agricole consiste à développer l'irrigation afin de promouvoir les doubles récoltes et il faudra prendre des mesures pour inciter les pays eux-mêmes à entreprendre de petits projets au moyen d'un effort collectif. L'Australie a fait observer que les pays doivent établir et entretenir des réserves nationales d'aliments de base car il faut s'attendre à de nouvelles catastrophes telles que sécheresses, inondations, etc. Elle demeure prête à fournir une aide par des mécanismes bilatéraux et multilatéraux, car elle reconnaît que beaucoup de problèmes qui se posent aux pays en développement de la région l'affectent aussi.

Programme

59. A propos des programmes, la Birmanie se félicite de la proposition du Directeur général tendant à décentraliser les activités à l'échelon des pays. Le Gouvernement birman a besoin de l'assistance du PCT pour développer l'élevage au niveau des villages afin de favoriser la production laitière, pour la prévention des pertes de riz après récolte, pour une ferme de semences de blé et pour des cours accélérés de formation des officiers de pont et mécaniciens des bateaux de pêche.

60. L'Inde a fait observer que l'agriculture est la plus grande entreprise mondiale d'exploitation de l'énergie solaire. La pénurie de l'énergie va devenir bientôt un facteur qui limitera l'amélioration de la production agricole. C'est pourquoi l'Inde demande instantanément qu'un centre régional de recherche sur l'application de l'énergie solaire dans l'agriculture, et notamment sur l'utilisation plus rationnelle de la lumière solaire par les plantes à chlorophylle, soit créé par la FAO. L'Inde est disposée à promouvoir et à aider de tels projets. Une action menée de concert par la FAO et les gouvernements membres serait utile pour le développement de systèmes agricoles reposant sur les principes du recyclage des matières organiques, pour lesquels des centres régionaux pourraient avoir une action utile.

61. La FAO a envoyé des experts effectuer des voyages d'étude en Chine. En tant que pays en développement, la Chine s'est déclarée prête à envoyer ses spécialistes tirer les leçons de l'expérience d'autres pays en développement de la région. Le Lao a demandé une aide durable pour l'acquisition de pesticides.

62. Les pays ont en outre fait d'autres observations sur les diverses questions affectant l'alimentation et l'agriculture. L'Australie est en faveur du programme intégré de la CNUCED sur les produits et souhaite voir la Conférence sur le fonds commun reprendre ses travaux. Fidji a également mentionné la nécessité de stabiliser les prix des produits au moyen d'accords équitables et durables. Il a également été suggéré que le Conseil mondial de l'alimentation examine de plus près les besoins alimentaires de base des pays les moins favorisés, qui sont désignés par la formule "Pays prioritaires du point de vue de l'alimentation".

63. On s'occupe de certains aspects des pertes après récolte et des problèmes posés par les régimes fonciers. Comme les pertes ne sont pas clairement visibles, un certain nombre de pays, parmi lesquels la Thaïlande, l'Indonésie et la Birmanie, commencent seulement à se rendre compte qu'une énorme quantité de la production de céréales se perd pendant et après la récolte. Ces pays ont exprimé le souhait que la FAO mène une enquête complète, avec évaluation des pertes avant et après les récoltes, afin de donner aux pays membres des statistiques précises et fiables qui pourront leur servir de guide pour la planification de programmes appropriés à la région. Les pertes annuelles moyennes depuis la plantation jusqu'à la distribution finale sont élevées. La plupart des délégations se sont déclarées en faveur d'un vaste programme de réduction des pertes d'aliments.

64. Un certain nombre de pays, dont le Pakistan, les Philippines et Sri Lanka, se sont déclarés satisfaits de la création du FIDA et estiment que c'est la première mesure concrète prise par la Communauté internationale pour aider les pays en développement à résoudre les problèmes des pauvres des campagnes. Les Philippines se sont félicitées de la création du FIDA, tout en estimant que ce Fonds à lui seul ne peut pas résoudre le problème de la détérioration, de la nutrition humaine, et qu'il faudra une assistance extérieure des pays développés et un effort supplémentaire de la part des pays en développement pour que le taux de croissance de 4 pour cent par an puisse être atteint.

65. La Thaïlande a fait observer qu'une assistance technique substantielle de la FAO est nécessaire pour formuler et appliquer une stratégie à long terme pour l'agriculture pluviale. Des commissions régionales ont été créées pour les pêches et l'élevage, mais pas encore pour les cultures. La Thaïlande a donc attiré l'attention sur une Résolution de la douzième Conférence régionale de la FAO (Tokyo 1974) qui recommandait l'établissement d'une telle commission.

66. Parlant au nom des pays du Pacifique, Fidji a suggéré la création d'un bureau sous-régional de la FAO dans cette région.

67. Les pays se sont engagés à favoriser la coopération technique en Asie et dans le Pacifique. Ils ont décidé d'approver une résolution à ce sujet. De même, ils ont fait l'éloge des nouveaux programmes entrepris dans le cadre du Programme de coopération technique (PCT). Bien que cette région compte le plus grand nombre des paysans pauvres, elle n'a reçu jusqu'à présent que 25 pour cent des financements du PCT. Il faudrait augmenter cette proportion. En conséquence, une résolution distincte à cet effet a été proposée.

Nations Unies et autres organisations

68. Le Secrétaire exécutif de la CESAP, ainsi que des représentants du Programme alimentaire mondial ONU/FAO, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds international de développement agricole, de l'Organisation internationale du travail et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ont prononcé des allocutions.

69. Le Secrétaire exécutif de la CESAP a fait observer qu'on ne peut considérer le progrès économique réalisé en Asie ces dernières années comme une amélioration que par comparaison avec le niveau généralement faible de l'activité économique des années précédentes. Dans l'ensemble, l'activité économique en Asie reste au-dessous des objectifs fixés dans la stratégie internationale du développement. La région a été affectée par la rapide succession des crises de l'alimentation et de l'énergie provoquées par des causes extérieures. Dans son programme de travail, la CESAP a donc cherché à aborder ces problèmes dans une optique intégrée. Des efforts ont été faits pour assurer une coordination efficace des travaux à l'intérieur de la CESAP, ainsi qu'avec d'autres institutions. Le développement de l'alimentation et de l'agriculture, les produits et les matières premières, l'énergie, le transfert de technologies et le développement rural intégré ont été envisagés en priorité. La CESAP espère renforcer sa collaboration avec la FAO.

70. Le Secrétaire exécutif a également fait rapport sur les travaux de la Commission dans les domaines de la sécurité alimentaire et du développement rural. La CESAP souhaiterait également travailler en étroite collaboration avec le CDRIAP. Il a fait observer que de nombreux pays en développement de la région ont en commun la volonté de concrétiser le concept de coopération technique entre pays en développement par une large gamme d'activités, et qu'ils en sont de plus en plus capables. Cette approche comporte plusieurs éléments essentiels: satisfaction des besoins fondamentaux des populations; distribution plus équitable du revenu; augmentation de la participation de toutes les couches sociales, en particulier les pauvres, au processus du développement; et programmes efficaces de développement rural intégré.

71. Le Représentant régional du PNUD a fait observer que l'adhésion générale aux principes et aux méthodes de la coopération technique entre pays en développement est particulièrement importante pour le PNUD. Il souhaite que cette approbation permette l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de développement plus efficaces. Le PNUD soutient le Programme spécial de la FAO pour la prévention des pertes d'aliments. Il est prêt, selon les besoins, à lui fournir des fonds. Le Représentant régional a également insisté sur l'importance et le soutien accordés par le PNUD aux activités de développement rural dans le cadre de son programme interpays pour l'Asie et le Pacifique. Le PNUD est disposé à fournir un soutien financier au CDRIAP pour des activités spécifiques que ce nouveau Centre entreprendra dans le cadre de son programme.

72. Le Directeur des relations extérieures du Programme alimentaire mondial ONU/FAO a déclaré que l'objectif du PAM pour 1979/80 a été fixé à 950 millions de dollars de ressources. 689 millions de dollars ont déjà été promis. L'an passé, les contributions au titre de la Convention sur l'aide alimentaire de l'Accord international sur le blé et de la réserve alimentaire internationale d'urgence ont représenté ensemble 75 millions de dollars.

L'Asie et l'Extrême-Orient ont augmenté leurs contributions: elles sont passées de 8 millions de dollars en 1974 à 24 millions de dollars pour 1980. Néanmoins, on est encore très loin de la cible de 950 millions de dollars. Ainsi, le PAM pourrait n'être pas en mesure d'affecter plus de 300 millions de dollars par an au nouveau projet. Mais les projets déjà dans la filière dépassent de beaucoup ce chiffre. Ainsi, il y aura nécessairement un certain nombre de projets valables qui devront attendre. Le PAM continuera à concentrer ses ressources dans les pays les plus pauvres, principalement ceux qui sont le moins développés et le plus gravement touchés. D'autres pays qui doivent faire face à des situations difficiles, ou dans lesquels la misère sévit dans certaines zones précises, bénéficieront de projets, mais la sélection avant approbation devra être plus rigoureuse. Le nombre cumulatif des projets du PAM dans le monde entier est de 850, représentant au total 3,1 milliards de dollars.

73. Environ 67 pour cent de l'aide dont a bénéficié la région a été affectée à des projets directement productifs, environ 22 pour cent à des projets d'alimentation en faveur de groupes vulnérables et environ 11 pour cent à des projets de développement de l'infrastructure. Le PAM attache beaucoup d'importance au "Programme d'établissement de réserves alimentaires" et à la prévention des pertes d'aliments grâce à la promotion de systèmes d'entreposage satisfaisants. Il fournit son aide à 12 projets de ce type, l'aide alimentaire atteignant au total la valeur de 73 millions de dollars. Entre avril 1976 et mai 1978, le Directeur général a approuvé 20 opérations d'urgence dans neuf pays d'Asie et d'Extrême-Orient, soit 61,4 millions de dollars pour le secours d'urgence.

74. Le Président adjoint du FIDA a informé la Conférence que son organisme vise essentiellement à aider les petits exploitants et les paysans sans terre. Le FIDA ne finance pas normalement de projets dont l'effet global se traduit par une détérioration de la répartition du revenu au détriment du groupe cible. C'est la première fois qu'un tel critère a été adopté pour les opérations d'une institution de financement. Le FIDA dispose au départ de 1,22 milliard de dollars. Comme le prévoient les articles de l'Accord portant création du FIDA, le Fonds devrait être réalimenté dans les trois années à venir. La majeure part de ses ressources sera disponible sous forme de prêts à des conditions hautement favorables. Le Fonds a déjà approuvé deux prêts: l'un en faveur de Sri Lanka et l'autre de la Tanzanie, de 12 millions de dollars chacun. Sept ou huit autres projets sont en fin de préparation. Le cofinancement restera une des caractéristiques des opérations du Fonds. Le FIDA envoie actuellement des missions chargées de préparer des projets qui seront financés exclusivement par le Fonds au cours des 15 mois à venir. Les pays visés comprennent déjà le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie, le Népal, le Pakistan, Sri Lanka, la Thaïlande et le Viet Nam.

75. Le FIDA s'appuiera avec grand profit sur les compétences des autres organisations internationales appartenant ou non au système des Nations Unies. Les accords de coopération passés avec la FAO sont particulièrement satisfaisants. En plus du précieux soutien administratif qu'elle fournit, la FAO collabore à un certain nombre de missions d'identification et de préparation de projets pour le compte du Fonds. Le Président adjoint du FIDA a particulièrement insisté sur le fait qu'il souhaite assurer encore la coopération entre la FAO et le Fonds.

76. Le Représentant de l'OIT a exposé les travaux de son organisation et a informé la Conférence qu'un Comité de coordination spécial a été établi à Genève et dans les bureaux régionaux de l'OIT afin d'harmoniser toutes les activités ayant trait aux institutions rurales et au développement rural.

77. Le Conseiller principal hors Siège pour le développement industriel a exposé les grandes lignes du travail de l'ONUDI, à la suite de la Déclaration de Lima et du Plan d'action qui avaient établi que la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale devrait atteindre 25 pour cent d'ici à l'an 2000. Le Conseiller a mentionné les liens qui existent entre l'industrie et l'agriculture.

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

78. La Conférence a examiné le rapport du Comité technique qui avait précédemment débattu des points suivants de l'ordre du jour:

- Rapport intérimaire sur la mise en oeuvre du Programme de la FAO dans la région depuis la treizième session, y compris les rapports des organes techniques régionaux;
- Coopération technique entre pays en développement, notamment en ce qui concerne les institutions nationales et régionales;
- Réforme agraire et développement rural dans la région, notamment dans la perspective de la Conférence mondiale sur la réforme agraire; situation des ressources naturelles et environnement humain pour l'alimentation et l'agriculture;
- Etat d'avancement des travaux en vue de la création d'un centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CIRDAP);
- Promotion de la sécurité alimentaire et, plus spécialement, réduction des pertes après récolte.
- Programme de travail de la FAO dans la région.

79. Le rapport du Comité technique tel qu'il a été examiné et amendé par la Conférence est reproduit ci-dessous. On trouvera à l'Annexe F une note sur le Comité technique.

Mise en oeuvre du programme de la FAO dans la région

80. Le représentant régional a prononcé une allocution reproduite à l'Annexe E lors de la séance d'ouverture du Comité technique. Il a présenté un document intitulé "Rapport d'activités sur la mise en oeuvre du programme de la FAO dans la région depuis la treizième session", contenant les rapports des organes techniques régionaux. Les délégués se sont félicités d'y trouver un panorama complet des activités menées dans chacun des neuf domaines prioritaires qu'avait retenus la treizième Conférence régionale, axés sur le relèvement de la productivité et des revenus des petits exploitants.

81. La Conférence est heureuse que les nouveaux problèmes d'alimentation et d'agriculture qui se dessinent dans la région aient été opportunément mis en lumière. C'est là le thème de fond du document FERC/78/2. Certains pays ont fait état de l'amélioration des performances dans leur secteur agricole. Il a été suggéré qu'à l'avenir la FAO exécute, de concert avec la Banque asiatique de développement, des enquêtes régionales sur l'agriculture, comprenant des études sectorielles dans des sous-régions telles que celle de l'ASEAN; les difficultés et les problèmes du développement agricole apparaîtraient ainsi plus clairement.

82. Les délégués accordent beaucoup d'importance aux activités intéressant la sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition des populations rurales pauvres et la prévention des pertes avant et après récolte, qui constituent le domaine prioritaire I.

83. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, la nécessité de renforcer et d'améliorer l'information sur la gestion des disponibilités alimentaires a été soulignée. A cet égard, la Conférence se félicite de la création du service régional d'information sur l'alimentation qui a démarré en 1977 en publiant un numéro expérimental du Quarterly Food Outlook Review for Asia and the Far East. Des délégués ont suggéré que ce service soit associé à la promotion de la sécurité alimentaire intégrée et que la même priorité lui soit donc attribuée. Un séminaire régional sur l'information en matière de gestion des disponibilités alimentaires est en préparation.

84. L'inconstance du climat fait fortement fluctuer la production agricole et il faut donc s'intéresser davantage à l'amélioration des données météorologiques pour la prévision des rendements.

85. L'amélioration de la nutrition des populations rurales pauvres est conditionnée en grande partie par celle de la situation socio-économique du paysannat. Il s'ensuit que les politiques alimentaires et nutritionnelles doivent prendre en compte une vaste gamme de facteurs: production, distribution, pouvoir d'achat, éducation et amélioration de la santé par le développement rural intégré. Un pays a réclamé encore une fois les services d'un nutritionniste, pour aider à améliorer l'alimentation des ruraux déshérités.

86. La prévention des pertes avant et après récolte mérite plus d'attention qu'elle n'en a reçu jusqu'ici, étant donné l'ampleur de ces pertes. Le Comité a appris que le Directeur général a constitué un fonds de 20 millions de dollars pour financer des projets visant à réduire les pertes après récolte. Dans la région, 18 projets de prévention des pertes après récolte dans les petites exploitations ont été identifiés. A ce sujet, un Etat Membre a demandé que soit organisé un projet de prévention des pertes après récolte.

87. A la requête de certains délégués, le rapport de l'équipe de la FAO qui s'est rendue en Chine en 1977 pour y étudier la technologie après récolte sera distribué lorsqu'il aura été mis au point. Les rapports d'autres missions envoyées en Chine seront fournis sur demande.

88. Des actions de terrain en vue de la promotion des petits exploitants (domaine prioritaire II), comportant l'organisation de ces derniers autour d'une activité productive, ont été entreprises dans trois pays, le Bangladesh, le Népal et les Philippines. On a souligné qu'il importe d'intensifier ce programme afin de faire participer les petits exploitants au processus de développement. En même temps, il faudra penser à d'autres mesures et, par exemple, leur faciliter l'accès aux marchés.

89. L'impact du programme de promotion des petits exploitants fait l'objet d'une évaluation annuelle, qui offre la caractéristique d'être menée en participation, c'est-à-dire que les bénéficiaires eux-mêmes y sont associés. Un pays a demandé que les activités inscrites à ce programme soient élargies.

90. Le Bureau régional de la FAO prépare, en s'appuyant sur les enseignements dudit programme, un manuel exposant les concepts et la méthodologie à cet égard. Ce manuel sera distribué aux Etats Membres. Dans ce domaine, la réunion a pris note des diverses activités que conduit la CESAP au titre de son programme consacré aux institutions desservant les petits exploitants, et notamment d'une réunion d'experts de cette question, d'un projet d'étude et de promotion de l'agriculture collective et d'une session de travail sur le programme de développement rural "Saemaul Undong" en République de Corée.

91. Afin de renforcer la coordination entre les institutions des Nations Unies, un comité interinstitutions du développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, groupant les chefs des institutions des Nations Unies installées à Bangkok, a été créé. Une équipe opérationnelle interinstitutions du développement rural intégré, comprenant des spécialistes de chaque institution participante a également été constituée. Le Bureau régional de la FAO prend part aux missions interinstitutions de développement rural intégré.

92. Les activités de développement de l'agriculture non irriguée (domaine prioritaire III) concernent essentiellement la zone tropicale humide. Elles devraient être étendues aux zones arides et semi-arides. La classification provisoire des zones agro-écologiques ne doit pas se limiter aux pays de la zone tropicale humide. On a souligné que les programmes de développement de l'agriculture pluviale devraient porter également sur les systèmes de culture et sur l'aménagement du sol.

93. En matière de développement des pêches (domaine prioritaire V), l'accent a été mis sur l'aquaculture, en vue d'améliorer l'emploi et le revenu des petits exploitants. La Conférence note qu'un expert régional de l'aquaculture a été affecté au Bureau régional de la FAO pour s'occuper expressément de ce secteur. Les activités relevant de ce domaine prioritaire portent également sur le développement de systèmes intégrés agriculture/élevage/pisciculture. Des monographies décrivant des cas de réussite dans le domaine de l'aquaculture sont en préparation.

94. En ce qui concerne la forêt et les industries forestières (domaine prioritaire IV), les activités sont centrées sur la forêt au service du développement des collectivités, qui est aussi un des objectifs de 13 des 22 projets forestiers en cours d'exécution dans la région. Le huitième Congrès forestier mondial, qui se tiendra en Indonésie au mois d'octobre, a pour thème "La forêt au service de l'homme" et aura pour effet de renforcer cette action prioritaire. Le développement de la foresterie commerciale peut profiter au monde des campagnes en permettant d'implanter des industries rurales (par exemple carbonisation, fabrication d'allumettes ou scierie). Les programmes de conservation gagneraient en vigueur si les populations y étaient associées.

95. Dans certains pays, de vastes régions sont atteintes et ont été rendues improductives par l'engorgement et la salinisation des sols. On a souligné la nécessité de s'occuper davantage de résoudre ces problèmes dans le cadre du domaine prioritaire VII.

96. Certaines délégations ont souligné qu'il importe de renforcer encore les capacités nationales en matière d'identification, de formulation et d'évaluation de projets. Les pays ont en effet besoin d'une réserve de projets prêts à être soumis aux institutions de financement bilatérales et multilatérales. D'où la nécessité de programmes de formation en matière d'analyse de projets au titre du domaine prioritaire IX (planification du développement agricole). Selon un pays, ces activités méritent une priorité plus élevée.

97. Les délégués sont convenus qu'il faut encourager la planification "depuis la base", de sorte qu'elle procède dans les deux sens et ne consiste plus en injonctions paternalistes dictées d'en haut, comme il arrive souvent. Le stage d'études organisé au Népal sur la planification dans les deux sens a permis de dégager des méthodes utiles pour établir le dialogue entre les porte-parole des petits exploitants, d'une part, et les planificateurs et les décideurs, d'autre part. Il a également montré comment rattacher les plans de portée locale au plan national. Des stages analogues pourraient être organisés au Bangladesh et aux Philippines, qui exécutent des programmes de promotion des petits exploitants.

98. La Conférence suggère qu'à l'avenir les rapports d'activité sur les domaines prioritaires exposent également les difficultés rencontrées. Les délégués se sont également dits satisfaits du travail des organismes techniques régionaux et ont suggéré de les renforcer. On a mentionné la création de l'Association régionale de crédit pour l'Asie et le Pacifique (APRACA) en octobre 1977. L'APRACA a commencé à opérer avec 37 institutions de crédit de 15 pays de la région Asie-Pacifique comme membres. La FAO fournit actuellement les services d'un secrétaire et le secrétariat. Le programme Monnaies et médailles de la FAO a affecté 100 000 dollars à l'APRACA pour faciliter ses débuts. L'APRACA a pour principal objectif d'aider les institutions de crédit agricole qui en font partie à améliorer les systèmes de crédit agricole à l'intention des petits exploitants dans leurs pays respectifs. Il est prévu de lancer cette année des programmes d'échange de personnel entre les institutions de crédit agricole et les banques membres de l'APRACA, à des fins de formation. Au cours du prochain exercice, une action commune sera menée pour améliorer les systèmes d'assurance-récolte et l'aptitude à formuler de petits projets de crédit agricole au niveau du village à l'intention des petits exploitants.

99. La Conférence recommande que le programme de travail de la FAO dans la région tienne compte de ses suggestions et recommandations.

Cooperation technique entre pays en développement (CTPD)

100. La Conférence a examiné la "Coopération technique entre pays en développement (CTPD), notamment en ce qui concerne les institutions nationales et régionales".

101. La coopération et l'interdépendance entre les pays en développement ne datent pas d'aujourd'hui; mais elles ont pris un essor nouveau parce que ces pays ont besoin de techniques appropriées, en particulier dans l'agriculture et les domaines connexes. Les grandes percées technologiques récentes - nouvelles variétés de céréales, progrès de la médecine vétérinaire et de la phytopathologie, mise en place d'institutions sociales et scientifiques adéquates - ont encore renforcé cette impulsion. Pour que la coopération technique entre pays en développement puisse progresser, il faut avant tout abolir les obstacles psychologiques, créer des dispositifs institutionnels, faire une évaluation critique des besoins et des potentiels et enfin disposer de moyens financiers.

102. La Conférence a examiné les obstacles psychologiques et autres observés dans les actuels programmes de terrain. Les pays en développement pourraient tirer meilleur parti des experts, des moyens matériels, des sociétés de sous-traitance et d'experts-conseils ainsi que du matériel existant dans la région. On a en outre fait observer que les pays en développement n'acceptent que 20 à 40 pour cent d'experts provenant d'autres pays en développement. Le pourcentage est à peu près le même pour les bourses et les voyages d'étude. L'utilisation des sociétés de sous-traitance et d'experts-conseils est encore plus faible. De nombreux pays en développement tiennent à envoyer la plupart de leurs boursiers dans des pays développés, même si l'expérience qu'ils y acquièrent est souvent inapplicable dans les conditions du pays intéressé.

103. La Conférence a passé en revue les mesures prises à l'échelon international pour promouvoir la CTPD. Il en est ressorti que, de toutes les obligations statutaires de la FAO, les plus importantes sont de provoquer la propagation des idées, de fournir des avis et de l'aide technique, de favoriser les confrontations d'expérience par ses activités ordinaires ou extra-budgétaires, et en coordonnant et exécutant des projets intéressant plusieurs pays ou plusieurs régions.

104. La coopération entre les pays ne se développera que sous réserve de réciprocité et de complémentarité d'intérêts. Elle peut prendre deux formes: (a) efforts intéressant une région, plusieurs régions ou plusieurs pays, par exemple pour la recherche agronomique, zootechnique, pédologique, hydrologique, forestière, etc.; et (b) échanges d'expériences d'un pays à l'autre en ce qui concerne par exemple les systèmes d'exploitation et de culture, notamment multiculture et cultures de contre-saison en zone irriguée, cultures intercalaires, etc.

105. Dans l'effort continu de promotion de la CTPD, il faut avant tout s'attacher à mettre en place ou à renforcer les institutions nationales des pays en développement travaillant dans des domaines techniques spécialisés. L'action internationale - par exemple celle de la FAO - pourrait apporter un surcroît d'appui technique et financier. Les orateurs ont cité certains mécanismes efficaces, par exemple la mise en commun de ressources pour promouvoir la complémentarité d'action, ou l'établissement de connexions entre centres réputés, constituant des réseaux régionaux pour former des ressortissants de pays ayant des conditions techniques, écologiques et socio-économiques comparables. Ils ont mentionné en particulier la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Thaïlande et les Philippines.

106. Il est essentiel que des institutions internationales appartenant ou non au système des Nations Unies fassent une évaluation internationale objective des instituts nationaux et régionaux avant que celles-ci puissent être utilisées rationnellement pour la CTPD. Elles devront notamment formuler des suggestions en vue de les renforcer.

107. Pour faciliter cette tâche, la Conférence suggère que chaque pays définitisse ses besoins spécifiques d'assistance ainsi que les techniques spécifiques qu'il peut offrir. Certains délégués ont énuméré les domaines d'activités dans lesquels leurs pays ont les moyens de fournir une assistance technique à d'autres pays en développement. Ils ont aussi fait savoir dans quels domaines ils sont prêts à recevoir une assistance.

108. La CTPD en agriculture, est un processus d'interaction entre les pays. Actuellement elle est pratiquée cas par cas. Les progrès risquent donc d'être lents tant qu'on n'aura pas évalué et dûment renforcé le potentiel des institutions nationales. Les Etats Membres sont invités à formuler des suggestions, qui pourront être utiles à la prochaine Conférence Mondiale sur la CTPD prévue pour août-septembre 1978 à Buenos Aires.

109. Selon un point de vue, la CTPD ne se limite pas nécessairement à l'adoption de techniques efficaces ou à leur transfert d'un pays en développement à un autre. Ces pays pourraient, à partir d'une communauté d'intérêts reconnus, coopérer afin d'acquérir ou de perfectionner collectivement des techniques nouvelles. Un tel effort pourrait être avantageux s'il était mené en collaboration avec des pays développés.

110. La Conférence a examiné dans quelles conditions il est rationnel de favoriser une intensification de la coopération grâce aux interactions entre les efforts de CTPD au niveau sous-régional. On a cité en particulier la coopération entre les pays de l'ASEAN. L'autosuffisance collective est la pierre angulaire de la CTPD.

111. La Conférence a reconnu et identifié plusieurs difficultés qui freinent les progrès de la CTPD. Outre les obstacles psychologiques cités plus haut, il faudrait axer les activités de CTPD sur des problèmes communs à plusieurs pays.

112. Certains participants ont fait observer que le manque de fonds fait obstacle à l'expansion de la CTPD. La Conférence note que le PNUD, d'autres organisations internationales et de nombreux pays donateurs font un effort financier spécial en faveur de la CTPD.

113. Certaines délégations ont fait remarquer que les plans nationaux ne sont pas suffisamment conçus en fonction de la CTPD. On a suggéré d'établir certaines priorités pour la région en ce qui concerne la CTPD et d'instituer une coordination satisfaisante. Compte tenu du paragraphe 7 d) de la Résolution 171 (XXXIII) de la CESAP, on a relevé le rôle utile de coordination des activités de CTPD dans le secteur agricole de la région que pourrait jouer le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient (RAFE) en collaboration étroite avec le Secrétariat de la CESAP.

114. Il a été suggéré que les principes de la CTPD peuvent trouver une application dans le programme de terrain de la FAO. Au total, 303 projets ont été approuvés jusqu'à présent au titre du Programme de coopération technique. Soixante d'entre eux, d'une valeur de 5,7 millions de dollars, soit 25,5 pour cent du total, intéressent la région.

115. Le total des chiffres indicatifs de planification (CIP) pour les projets financés par le PNUD dans les pays de la région Asie/Pacifique a presque doublé entre 1972/76 et 1977/78, passant de 369,2 millions de dollars à 688,4 millions de dollars. Pour les projets régionaux/sous-régionaux, le CIP est maintenant passé de 40 à 95,7 millions de dollars. Dans le secteur agricole, la FAO est actuellement chargée de l'exécution de projets approuvés du PNUD d'une valeur de 112 millions de dollars. En 1978, elle administre 145 projets opérationnels et 49 projets approuvés mais non encore opérationnels. On prévoit que les dépenses au titre de ces projets (opérationnels ou seulement approuvés) atteindront cette année quelque 31 millions de dollars. La FAO est responsable de 32 projets financés par des fonds fiduciaires dans la région.

116. On a noté qu'à sa dixième session la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique a aussi souligné les possibilités qu'offre le secteur forestier en matière de CTPD: échanges de semences forestières, cours de foresterie organisés en coopération entre plusieurs pays, mise en commun des techniques dans des domaines tels que l'industrie

papetièrre, etc. La FAO diffuse des informations techniques dans ses publications trimestrielles "Forest News" et "Tiger Paper". On a cité à ce propos le projet de créer un Groupe consultatif FAO/PNUD pour les industries forestières dans la région Asie/Pacifique et le Centre SIDA/FAO d'enseignement, de recherche et de développement forestiers.

117. La FAO étudie les moyens de favoriser davantage la CTPD dans ses politiques et procédures de recrutement, d'achat et de contrats. Elle s'efforce d'obtenir une plus large participation d'experts et de consultants de la région même et de donner la plus grande place aux achats locaux appropriés. De même, elle cherche à susciter une participation plus active des institutions locales. Il a été reconnu que les institutions locales auront peut-être besoin d'un soutien financier accru pour pouvoir jouer efficacement leur rôle dans la préparation des études d'investissement destinées aux organismes de financement, tant nationaux qu'internationaux.

Réforme agraire et développement rural

118. La Conférence a examiné la question de la réforme agraire et du développement rural dans la région, et plus particulièrement de la Conférence mondiale sur la réforme agraire.

119. Les délégués ont rappelé qu'à sa dix-neuvième session la Conférence de la FAO a décidé que les Conférences régionales de 1978 devraient examiner les aspects régionaux de la réforme agraire et du développement rural. Dans ce contexte, elle a souligné qu'il importe de s'intéresser aux aspects aussi bien régionaux que sous-régionaux de la réforme agraire et du développement rural.

120. La Conférence note en outre que la résolution qu'a adoptée sur ce point la Conférence de la FAO à sa dix-neuvième session invite la Conférence mondiale de la réforme agraire et du développement rural à s'occuper essentiellement des problèmes clés. En particulier il faudra "se demander quels sont les changements institutionnels nécessaires pour que le développement rural bénéficie de la participation des populations et permette aux pays de satisfaire les besoins alimentaires et les autres besoins de la majorité pauvre de leurs populations".

121. Les délégués se sont félicités de la clarté et de l'originalité des documents, et notamment des Exposés nationaux qu'il a reçus pour examen. Ils ont estimé que les problèmes socio-économiques critiques auxquels la région est confrontée demandent à être analysés en profondeur afin de permettre aux pays de réorienter radicalement les stratégies et les politiques visant à les résoudre en fonction des conditions qui leur sont propres.

122. La Conférence note la diversité des conditions sociales et économiques dans la région, observant qu'elle a été clairement reconnue dans le rapport de la réunion du Groupe d'experts de la réforme agraire et du développement rural, réunion qui a été convoquée en mai 1978 par la FAO avec la collaboration du Comité interinstitutions du développement rural intégré.

123. La grande majorité de la population rurale mondiale se trouve dans la région Asie/Pacifique. Cette région contient une proportion considérable des ruraux du Tiers Monde victimes de la malnutrition. Le nombre d'hommes qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté augmente et l'écart entre villes et campagnes se creuse.

124. Les délégués ont souligné que le développement doit avoir pour objectif l'amélioration de la vie rurale sous tous ses aspects. Ceci dit, il faut donner la priorité à l'amélioration de l'accès aux ressources et à la participation des ruraux au processus de développement.

125. L'expérience des pays - que leur économie soit centralement planifiée ou commandée par le marché - prouve que la réforme agraire ne saurait se limiter aux programmes classiques, dans lesquels l'accent est mis sur la distribution des terres. La réforme agraire et le développement rural sont deux composantes indissociables de toute stratégie visant à améliorer les niveaux de vie des groupes les plus pauvres de population rurale. Il faut que les pays révisent leurs politiques et programmes nationaux et sectoriels afin de les harmoniser avec les objectifs et les finalités de la réforme agraire et du développement rural.

126. La Conférence estime crucial de modifier la structure et la fonction sociale de la propriété ainsi que l'aménagement et l'utilisation des terres en fonction de l'individu et de la collectivité pour améliorer la productivité, accroître l'emploi et créer des conditions plus équitables. Les réformes qui devront être apportées aux structures différeront de pays à pays, particulièrement selon les différences de régime foncier et de pression démographique sur les ressources des zones rurales. Elles devront comprendre, selon des dosages divers, des actions comme la redistribution des terres, une meilleure sécurité d'occupation des terres, l'agriculture de groupe et les plans de colonisation agraire.

127. Etant donné que l'irrigation est la clé du développement agricole en Asie, l'accès à l'eau est tout aussi important que l'accès à la terre. A cet égard, on devra attacher une attention particulière aux petits programmes d'irrigation, comportant des actions que les petits exploitants et les exploitants marginaux mèneront par leurs propres efforts.

128. La Conférence note qu'une des pièces maîtresses de toute stratégie de réforme agraire et de développement rural est l'organisation efficace des populations déshéritées des campagnes - petits exploitants et ouvriers agricoles sans terre. Une telle organisation facilitera l'utilisation rationnelle des services et des moyens de production que devra fournir le gouvernement, contribuera à l'exécution de la réforme agraire et renforcera le pouvoir contractuel des ruraux défavorisés. Elle constitue un préalable à la participation réelle de ces groupes au processus de décision dans des institutions locales autonomes. Elle suppose la planification, la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation de projets de développement rural.

129. La Conférence recommande aux gouvernements des Etats Membres de créer ou de renforcer des institutions rurales représentatives décentralisées, conformément à leur régime politique national, et de leur déléguer le soin d'imaginer, de planifier et d'exécuter des projets avec la participation des ruraux pauvres et des groupes déshérités.

130. La Conférence note qu'une abondante dotation des zones rurales en moyens d'éducation et de formation est indispensable pour que les ruraux pauvres parviennent à se constituer en associations et à participer à la prise de décisions. A cet égard, elle recommande aux gouvernements des Etats Membres d'encourager les organisations nationales non gouvernementales à agir pour faciliter la constitution de telles associations et leur rattachement aux institutions rurales.

131. Les délégués ont fait état de diverses innovations et expériences institutionnelles qui ont été tentées dans certains pays de la région en vue de mobiliser les populations rurales. Ils ont souligné que les pays de la région devront confronter leurs observations et poursuivre l'expérimentation. A cet égard, la République de Corée a fait savoir qu'elle est disposée à accueillir un stage sur la réforme agraire "au ras du sol" si les dispositions nécessaires sont prises à l'échelon international.

132. On a évoqué l'esprit d'innovation qui caractérise les projets de terrain de la FAO à l'intention des petits exploitants et des ouvriers agricoles sans terre dans plusieurs pays de la région. La Conférence approuve sans réserve l'utilisation qui est faite de la planification à partir de la base et l'effort fait pour améliorer les mécanismes de réception et d'utilisation chez les petits exploitants et les paysans sans terre au lieu de se contenter de fournir des services gouvernementaux. Il est essentiel de constituer de petits groupements homogènes centrés essentiellement sur la production, à un niveau plus proche de la base que les institutions de village existant déjà. De l'avis de la Conférence, il faut réorienter les systèmes de services et d'apports divers, et notamment l'utilisation actuelle des agents de vulgarisation, de façon à mieux répondre aux besoins des classes pauvres des campagnes.

133. La Conférence souligne la nécessité d'accroître les possibilités d'emploi à la ferme et ailleurs, notamment en établissant des infrastructures rurales et de petites industries appliquant des techniques appropriées.

134. Selon certains pays, les ressources affectées au développement agricole et rural restent insuffisantes dans la région du double point de vue de la création d'emplois et de l'amélioration des revenus. Ils ont recommandé qu'elles soient accrues et qu'elles soient utilisées de façon à augmenter les revenus, l'emploi et la productivité des populations pauvres des campagnes.

135. Notant en outre que, rapportée à la population, l'aide extérieure au secteur agricole que reçoit la région est la plus faible du monde, la Conférence demande que soit accru l'apport d'assistance étrangère pour compléter les efforts que font les pays eux-mêmes en vue de mobiliser des ressources. L'assistance étrangère doit par ailleurs être réorientée de façon à profiter directement ou indirectement aux populations pauvres des campagnes.

136. Mais la Conférence souligne que la réorientation des apports extérieurs en faveur des pauvres des campagnes n'aura sans doute pas d'effet très sensible à moins que les politiques intérieures, et notamment celles qui concernent les régimes fonciers, ne soient dirigées dans le même sens là où c'est nécessaire.

137. Le financement extérieur de projets de développement rural destinés à combattre la misère appellera des innovations en ce qui concerne la composition et le mode d'utilisation des apports étrangers (financement des dépenses locales ou des dépenses renouvelables, planification à long terme, nouvelles procédures de surveillance et de contrôle). L'apport accru de ressources en faveur du développement rural doit consister non seulement en capitaux à investir, notamment dans l'infrastructure, mais aussi en moyens de production et en services et crédits à l'intention des exploitants.

138. La volonté politique est déterminante pour promouvoir le développement des campagnes et faire disparaître le paupérisme rural. Elle suppose que les autorités et les puissants comprennent les problèmes complexes du développement rural, soient fermement décidés à les résoudre et soient capables de mettre en oeuvre les politiques et programmes nécessaires.

139. Les délégués ont rappelé la Déclaration de Manille, adoptée par la treizième Conférence régionale de la FAO, qui invite tous les Etats Membres à "briser les entraves du passé, en éliminant les contraintes techniques, économiques et structurelles qui se conjuguent actuellement pour empêcher nos peuples, et singulièrement nos petits exploitants, d'accroître la production agricole et d'améliorer leur niveau de vie".

140. La Conférence prend note de la recommandation unanime du Comité selon laquelle, pour donner plus de force à cette initiative antérieure, la quatorzième Conférence régionale devrait approuver une déclaration dans laquelle les signataires s'engageraient à agir. Elle devrait affirmer sans équivoque la nécessité de supprimer définitivement le paupérisme rural dans la région et chercher à définir les principaux éléments d'un programme d'action visant à intégrer les ruraux dans le courant du développement général. Un groupe de travail a été constitué pour élaborer cet engagement.

141. Le Groupe de travail s'est ensuite réuni et a procédé à un utile échange de vues sur la question. Mais de l'avis général, il serait plus opportun, étant donné l'importance et l'énormité de la tâche, que la question soit discutée lors de la prochaine Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. On a également estimé que la quatorzième Conférence régionale de la FAO ne devait pas préjuger des délibérations qui relèvent de cette Conférence mondiale.

Etat des ressources naturelles et de l'environnement humain

142. Dans la présentation du rapport sur la situation des ressources naturelles et de l'environnement au regard de l'alimentation et de l'agriculture (FERC/78/3-Sup.1), la Conférence a été informée que ce rapport a été demandé par la Conférence de la FAO à sa dix-septième session (1973). Il a été présenté pour information à la dix-neuvième session de la Conférence de la FAO (1977), étant entendu qu'il devait être soumis pour examen à la quatorzième Conférence régionale.

143. La Conférence a félicité la FAO de cet excellent document. Pour la première fois, la question importante des ressources naturelles utilisées pour la production agricole a fait l'objet d'une évaluation exhaustive dans laquelle le potentiel (et sa dégradation ou son appauvrissement) sont mis en regard du rythme sans précédent d'expansion démographique. Le rapport analyse les liaisons qui existent entre les changements socio-économiques qui s'ensuivent, la demande alimentaire et toute la gamme des problèmes que suscitent les techniques d'agriculture intensive.

144. C'est pourquoi la Conférence recommande que cet intéressant rapport soit considéré comme le document de base sur la question; il peut être utile pour développer et promouvoir de nouvelles activités concrètes destinées à améliorer l'utilisation des ressources locales au niveau des petits exploitants.

145. De l'avis de la Conférence, l'aménagement et la conservation rationnels des ressources naturelles revêtent une importance primordiale pour accroître la production agricole. Etant donné les relations complexes qui existent entre ces ressources, il convient d'adopter une méthode d'aménagement intégré. Cela est essentiel pour qu'il soit possible de faire face en permanence à la demande accrue de produits alimentaires et agricoles, en respectant les contraintes écologiques.

146. La Conférence souligne qu'il faut, chaque fois que possible, intégrer la production agricole avec l'élevage, l'agrosylviculture et l'aquaculture. Pour cela, il faut mettre au point des systèmes d'exploitation adaptés aux conditions écologiques aussi bien qu'aux exigences et aux réalités socio-économiques des petits exploitants. Une telle approche suppose des mesures appropriées de conservation des terres et des eaux, le recyclage des matériaux organiques, une utilisation accrue des organismes fixateurs d'azote, la lutte intégrée contre les ravageurs, l'agrosylviculture, l'aquaculture et une meilleure utilisation des ressources génétiques locales.

147. La Conférence demande instamment que les gouvernements des Etats Membres et les organisations internationales agissent d'urgence pour lutter contre la dégradation et le gaspillage des ressources naturelles indispensables à l'agriculture. En particulier, il faut veiller aux problèmes d'érosion, de salinité, de dégradation et d'appauvrissement des forêts et de la faune, et protéger les ressources génétiques prometteuses pour l'agriculture, les forêts et les pêches.

148. Le représentant du PNUD a fait savoir que son Organisation est disposée à appuyer des projets d'aménagement rationnel et de conservation des ressources naturelles à l'échelle de la région et des pays. Le PNUD cherche ainsi à aider à accroître la production alimentaire et agricole au moyen de techniques écologiquement rationnelles et adaptées aux besoins et aux conditions culturelles et socio-économiques des paysans pauvres.

Centre de développement rural intégré

149. La Conférence a ensuite examiné le rapport sur l'"Etat d'avancement des travaux concernant des travaux concernant la création d'un centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP)".

150. Au cours d'une série de consultations attentives conduites avec douze pays, l'idée d'un centre régional qui assurerait la liaison entre les institutions nationales et les aiderait pour leurs programmes de développement rural intégré a été développée et précisée. Les douze pays consultés en 1974 par une mission conjointe FAO/Japon sont les suivants: Bangladesh, Inde, Indonésie, Lao, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.

151. Les gouvernements se sont déclarés favorables au projet de centre de développement rural intégré lors de la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient (Tokyo, septembre 1974) et de diverses réunions intergouvernementales notamment la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974, la Consultation FAO ad hoc sur la collaboration pour certaines activités de développement rural d'octobre 1975 et la Consultation de Bangkok de mars 1976.

152. La décision d'installer le CDRIAP au Bangladesh a été prise par consensus lors d'une réunion du Groupe Asie des représentants permanents auprès de la FAO, tenue à Rome le 27 juillet 1977. L'Etat hôte a fait savoir à la Conférence que, sur le plan matériel, toutes les dispositions préliminaires nécessaires pour accueillir le Centre ont été prises.

153. La Conférence note que les pays en développement de la région font une place accrue aux programmes de développement rural et qu'ils sont désormais nombreux à voir dans le DRI une stratégie efficace à cette fin. Ils se rendent compte que la création ou le renforcement des institutions nationales en cas de besoin et la coopération entre ces dernières peuvent favoriser considérablement les programmes de DRI. La meilleure façon d'assurer cette coopération est de mettre sur pied un centre intergouvernemental travaillant en collaboration avec les pays, les organisations et les institutions qui pourraient être en mesure de lui fournir leur appui financier ou technique. Le sentiment a été que le centre devra être compact, fonctionnel et efficace.

154. La majorité des pays ont souscrit à la nécessité d'un tel centre et se sont déclarés favorables à sa création rapide. Un pays a fait savoir qu'il lui serait difficile de devenir membre du centre si celui-ci était créé suivant les modalités actuellement prévues, c'est-à-dire par voie d'un accord gouvernemental. D'autres modalités ont été proposées.

155. La Conférence note que certains pays du Pacifique craignent que le centre proposé ne soit en mesure de leur fournir dans de bonnes conditions l'assistance et les services nécessaires à leurs activités de DRI, notamment en raison de sa position géographique, et aussi parce que la situation socio-économique de la zone du Pacifique diffère beaucoup de celle des pays du continent asiatique. Pour plusieurs délégues, ces problèmes ne sont pas insolubles et tout devra être fait pour que le centre tienne dûment compte des besoins propres à cette zone.

156. Les pays ont reconnu l'intérêt des objectifs du CDRIAP. Quelques-uns ne s'estiment pas prêts à y adhérer pour le moment en raison de certaines contraintes, mais ils entendent ne pas perdre de vue la question de leur adhésion éventuelle. La Conférence a néanmoins tenu à se faire confirmer que la création du CDRIAP n'aboutira à réduire aucun concours promis par la FAO aux activités de développement rural intégré dans la région.

157. Plusieurs délégations ont posé des questions de détail sur certaines dispositions du projet d'accord, notamment sur le barème des contributions. Elles ont souligné la nécessité d'indiquer clairement la quote-part qui sera demandée à chaque pays. Pour certaines, l'actuel barème de contributions de la FAO serait acceptable, mais d'autres sont d'un avis différent.

158. Il a donc été proposé qu'un petit groupe de travail composé de membres du Comité technique examine officieusement les modifications qui pourraient être nécessaires pour faciliter les décisions de la Conférence plénipotentiaire tenue le 29 juillet 1978 au même lieu que la quatorzième Conférence régionale de la FAO. Le Comité technique a donné pouvoir à son président de désigner les membres de ce groupe de travail.

159. Le groupe de travail a été constitué comme suit: Australie, Bangladesh, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam. Il a été convenu qu'il serait convoqué le 27 juillet par les Philippines et présidé par la Malaisie. De même, il a été entendu que les pays ne s'engageaient en rien en acceptant de faire partie du groupe.

160. Tout en reconnaissant que la FAO avait reçu mandat d'oeuvrer pour que le CDRIAP soit créé rapidement et en la remerciant des efforts considérables qu'elle a faits pour établir sous forme définitive la documentation nécessaire à la suite de la réunion tenue à Rome en juillet 1977, certains délégués ont regretté que les pays n'aient pas été en mesure d'étudier l'Accord plus à loisir.

161. Toutefois, la majorité des délégations au Comité ayant fait savoir que leur gouvernement souscrivait à la proposition de créer le CDRIAP et un nombre suffisant d'entre elles ayant été autorisées par leur gouvernement à participer à la Conférence plénipotentiaire au cours de laquelle l'Accord portant création du centre devait être soumis pour adoption et signature, il a été décidé que la Conférence plénipotentiaire se réunirait le 29 juillet 1978.

162. Après la réunion officieuse, le président du groupe de travail a fait savoir au Comité technique qu'elle avait été suivie par les délégués des pays suivants: Australie, Bangladesh, Inde, Indonésie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Malaisie. Etaient également présents en qualité d'observateurs les délégués du Japon et du Viet Nam.

163. La consultation a clarifié l'intention de certaines des dispositions. Celles qui suscitaient des difficultés étaient peu nombreuses et, dans plusieurs cas, le Groupe a préconisé des solutions permettant aux gouvernements d'accepter plus facilement le projet d'accord, dès maintenant et peut-être par la suite également.

164. De l'avis du groupe de travail, il serait souhaitable d'adopter une note d'interprétation du terme "centres nationaux de DRI", de manière qu'il ne soit pas interdit aux Etats de forme fédérative de prendre les dispositions appropriées dans le cadre de leur structure constitutionnelle. Les participants sont convenus de préciser que le Centre ne devra pas nécessairement se limiter à promouvoir ou à aider exclusivement la recherche. En outre, une clause disposant que le Comité exécutif se réunit au moins une fois par an a été adoptée, car deux sessions statutaires annuelles risquent d'être inutiles et coûteuses. Le Comité technique du Centre comprendra de huit à onze membres, parmi lesquels seront inclus le représentant d'un pays donateur, un expert éminent et une personnalité choisie par le Comité interinstitutions sur le développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique si le Conseil d'administration y consent.

165. La Conférence a aussi été informée de ce que le groupe de travail a examiné la question de la durée du mandat du directeur du Centre. Diverses suggestions ont été avancées, allant d'un mandat quadriennal non renouvelable à un mandat laissé entièrement à la discréption du Conseil d'administration. Il n'y a pas eu de consensus à ce sujet.

166. Le Bangladesh a confirmé son intention de verser une contribution annuelle de 200 000 dollars pendant les quatre premières années. Les dispositions relatives aux priviléges et immunités à accorder au Centre et à son personnel ont été examinées, afin d'éviter de retarder les adhésions à l'Accord. Il a été décidé de les modifier.

167. La Conférence note qu'à la suite de l'avis favorable exprimé lors des délibérations du Comité technique, la Conférence plénipotentiaire, en vue de l'établissement d'un centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, s'est tenue le 29 juillet 1978. Treize états ont envoyé des représentants à savoir: Bangladesh, Inde, Indonésie, Corée (République de), Lao, Malaisie, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam. L'Australie, le Bhoutan, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis d'Amérique ont envoyé des observateurs. L'accord portant création du CDRIAP a été adopté par 11 voix pour et deux abstentions.

168. A la cérémonie tenue le 1er août 1978 pour la signature de l'acte final de la Conférence plénipotentiaire et celle de l'accord, l'accord a été signé par les pays suivants, sous réserve de ratification: Bangladesh, Inde, Indonésie, Lao, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines et Viet Nam. La Thaïlande a fait savoir que, sans être en mesure de signer dès ce moment-là, elle espérait accéder au nouvel accord dans un avenir très proche.

169. La Conférence s'est déclarée satisfaite des progrès importants réalisés dans la voie de la création du CDRIAP et a exprimé le voeu qu'il deviendrait prochainement opérationnel.

170. La Conférence a été informée que, en vertu du règlement intérieur adopté par la Conférence plénipotentiaire, les comptes rendus sténographiques établis d'après les enregistrements seront distribués le plus tôt possible aux Etats qui ont envoyé des représentants et des observateurs à la Conférence.

Réduction des pertes après récolte

171. La Conférence a examiné la promotion de la sécurité alimentaire et spécialement la réduction des pertes après récolte.

172. La situation des disponibilités alimentaires a été brièvement exposée. Malgré un effort accru des pays pour relever leur production alimentaire, la récolte globale de 1977 n'a pas répondu aux espérances à cause de sécheresses ou d'inondations dans plusieurs pays. Pour aider à pallier les conséquences des mauvaises récoltes, des mesures visant à favoriser l'augmentation de la production alimentaire, la réduction des pertes et la constitution de stocks ont été adoptées dans le cadre du Programme FAO d'assistance à la sécurité alimentaire.

173. Les délégués ont noté avec satisfaction que la FAO a constitué un compte spécial pour aider les projets de prévention des pertes après récolte. Ils ont examiné les problèmes que posent les pertes après récolte et la nécessité de mettre les pays mieux en mesure de les résoudre en utilisant les ressources disponibles sur place et en favorisant l'adoption de technologies appropriées.

174. La prévention et la réduction des pertes après récolte, a-t-on souligné, doivent faire appel à des mesures simples, peu coûteuses, efficaces et applicables par les petits exploitants. Il a été suggéré d'entreprendre, en faisant appel au compte spécial de la FAO pour la réduction des pertes après récolte, des programmes d'action qui profitent davantage au secteur rural.

175. Des délégués se sont déclarés inquiets de l'ampleur des pertes après récolte, tant en volume qu'en pourcentage. A Sri Lanka, les pertes de riz représentent 2,1 pour cent à l'entreposage, 2,5 pour cent à l'usinage et à l'étuvage et 12,1 pour cent au réusinage. Certains délégués ont illustré l'acuité du problème et indiqué que la réduction des pertes après récolte doit être un élément très important de tout programme d'élimination du paupérisme. Les pertes avant récolte sont une menace tout aussi grave pour la sécurité alimentaire.

176. Divers facteurs provoquent des pertes après récolte, à savoir: insectes, rongeurs, mauvaises installations d'entreposage et de transformation, infrastructures de transport et de commercialisation insuffisantes, manque de personnel et de techniciens qualifiés.

177. La Conférence note que les pays de la région prennent diverses mesures en vue de réduire les pertes quantitatives et qualitatives. Ainsi, dans leurs programmes relatifs aux techniques après récolte, ils cherchent à évaluer les pertes, améliorent les installations d'entreposage et de transformation, réalisent des programmes de recherche, de formation et de vulgarisation, et enfin établissent des unités pilotes et de démonstration. De nombreux Etats Membres souhaiteraient recevoir un appui pour exécuter ces programmes.

178. Face à la réduction des superficies disponibles par habitant, la plupart des pays ont adopté des variétés à haut rendement qui doivent être assorties de facteurs de production coûteux. Cela n'en rend que plus grave le préjudice financier résultant des pertes avant et après récolte. La prévention des pertes coûte moins cher que l'accroissement de la production. Là aussi, il faut des approches intégrées et multidisciplinaires. Mais on a souligné la nécessité d'utiliser les ressources et les aptitudes disponibles sur place.

179. La Conférence a été informée de la création aux Philippines d'un Institut national de recherche et de vulgarisation sur les techniques après récolte. On a estimé que de nombreux pays ont du mal à adopter des méthodes réalistes, faute de statistiques sur les pertes de produits alimentaires. C'est pourquoi certains délégués ont suggéré que la FAO fasse une enquête sur les pertes au champ et après récolte afin d'obtenir des statistiques adéquates et fiables. Il a été recommandé que les pays de la région procèdent en permanence à des échanges d'idées et de technologies.

180. La Conférence a également suggéré que des campagnes efficaces soient entreprises à l'échelon national et régional pour réduire les pertes après récolte. A cet égard, il a été proposé de créer un réseau régional chargé de promouvoir des activités coordonnées et menées en coopération propres à favoriser le perfectionnement et le transfert des technologies. Il serait utile que les universités et d'autres institutions y participent. Il a été suggéré que la FAO y joue un rôle actif.

181. Les délégués ont souligné qu'il faudrait étudier les pertes de plantes-racines et tubercules, de produits de la pêche et de fruits. Les plantes-racines et tubercules sont la base de l'alimentation dans les îles du Pacifique. Elles posent de nombreux problèmes d'entreposage, de transport, de transformation et de commercialisation. Les délégués des pays du Pacifique du Sud ont instamment demandé à la Conférence d'accorder une attention spéciale à ces problèmes.

182. La Conférence note avec satisfaction les efforts internationaux de prévention des pertes d'aliments. En même temps, il s'inquiète de la disproportion croissante entre les besoins des pays et les fonds disponibles pour s'attaquer au problème des pertes après récolte à l'échelon mondial. Elle invite instamment la FAO à coordonner autant qu'elle le pourra les efforts qu'elle mène à divers types - Compte pour la réduction des pertes après récolte, Programme d'assistance à la sécurité alimentaire et Programme de coopération technique - de manière à porter au maximum leur effet global au niveau des pays.

183. Les délégués ont mis l'accent sur les pertes durant la récolte, spécialement en riziculture, et ont suggéré que les variétés améliorées permettraient de les réduire. Ils ont aussi rappelé la dimension universelle des problèmes de sécurité alimentaire tels qu'ils ont été examinés par la Conférence mondiale de l'alimentation et le Conseil mondial de l'alimentation. Il est regrettable que la constitution de réserves alimentaires mondiales ait si peu progressé. Celles pour lesquelles des négociations sont en cours ne contiendront pas de riz, aliment de base de la région. C'est là un des motifs qui incitent les pays de l'ASEAN à établir en propres des réserves de sécurité alimentaire composées essentiellement de riz. La nécessité d'élaborer un système régional de sécurité alimentaire a également été évoquée.

184. Plusieurs organisations s'occupent de la sécurité alimentaire et de la réduction des pertes après récolte. La Conférence a loué le travail utile que font des institutions dont les activités complètent celles de la FAO. Toutefois, les délégués ont signalé le risque de doubles emplois et recommandé une étroite collaboration entre organisations internationales et régionales. En raison de sa dimension sociale et économique, il est impératif de s'attaquer au problème des pertes après récolte dans le cadre du développement rural.

Programme de la FAO dans la région

185. La Conférence a examiné le programme de la FAO dans la région. Les délégués ont reconstruit les secteurs prioritaires adoptés par la treizième Conférence régionale de façon à les cerner plus précisément. Le programme de la FAO dans la région doit être essentiellement axé sur l'amélioration de la situation socio-économique des petits exploitants (fermiers, métayers, ouvriers agricoles sans terre, pêcheurs artisanaux et ouvriers forestiers), mais le Comité estime que les programmes d'action prioritaire doivent s'articuler autour de six activités:

- A. Promouvoir la participation active des petits exploitants au développement et relever leur productivité et leurs revenus;
- B. Développer l'agriculture non irriguée et la culture semi-aride;
- C. Promouvoir la sécurité alimentaire et prévenir les pertes avant et après récolte;
- D. Promouvoir des systèmes d'exploitation intégrée agriculture/élevage/pisciculture;
- E. Développer l'aquaculture et la pêche;
- F. Promouvoir l'utilisation des forêts en vue du développement des collectivités locales.

186. Ainsi, les neuf programmes retenus par la treizième Conférence régionale se trouveraient ramenés à six, orientés plus précisément sur les problèmes cruciaux du développement dans la région. Les activités dans chacun des domaines prioritaires devront être intégrées de façon à atteindre l'objectif central - la promotion socio-économique des petits exploitants et de leurs familles.

187. Dans le domaine prioritaire I, on cherchera essentiellement à mettre sur pied un mécanisme de réception/utilisation en aidant les petits exploitants à s'organiser en groupes homogènes se situant au-dessous du niveau des institutions rurales existantes, afin de tirer parti des facteurs de production et des services offerts par les gouvernements. Afin d'accroître la productivité, les revenus et l'autonomie des petits exploitants, une aide sera fournie pour éliminer les contraintes institutionnelles et financières, pour intégrer les activités intéressant la production, le crédit, la commercialisation et les coopératives, et enfin pour identifier, élaborer et évaluer les projets.

188. On a souligné que les ouvriers agricoles sans terre ne doivent pas être traités à l'instar des petits exploitants. Il faudra concevoir et exécuter à leur intention des programmes spéciaux génératrices d'emploi - par exemple des travaux de conservation des eaux et autres ouvrages. On s'est demandé si les petites plantations doivent être incluses dans le programme destiné aux petits exploitants. On a jugé que le relèvement de leur productivité et de leurs revenus était tout aussi important. On a souligné que, pour relever le revenu des petits exploitants, il faudra fournir une aide destinée à améliorer les circuits de commercialisation et à assurer des prix garantis à la production.

189. Le problème de la définition des "pauvres" ruraux a été soulevé, car elle diffère selon les pays. La méthodologie du programme FAO de promotion des petits exploitants prévoit une enquête socio-économique initiale afin de définir le seuil de pauvreté en fonction du revenu jugé indispensable pour assurer un niveau de vie acceptable. Une telle enquête a été faite dans certains pays de la région.

190. Le deuxième domaine prioritaire sera centré sur de petits projets de conservation et de rétention des eaux dans les zones non irriguées et semi-arides et sur l'expansion des productions végétales et animales dans les zones en question. On s'attachera particulièrement à la prévention de la salinisation et de l'engorgement ainsi qu'à l'aménagement des eaux au niveau de l'exploitation. Comme c'est surtout dans de telles zones que vivent les petits exploitants à faible revenu, les programmes d'action visant à développer l'agriculture pluviale et semi-aride revêtent une importance particulière.

191. Dans le cadre du domaine prioritaire III, l'accent sera mis sur une approche intégrée à la question de la sécurité alimentaire, des réserves nationales et des pertes de récoltes. On a fait observer qu'étant donné la diffusion des variétés à haut rendement et leur sensibilité aux ravageurs et aux maladies, une place importante devrait être faite à la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. En ce qui concerne les pertes après récolte, on cherchera à améliorer les méthodes traditionnelles d'emmagasinage, sur lesquelles il serait utile d'effectuer une enquête.

192. En ce qui concerne le domaine prioritaire IV, on cherchera surtout à promouvoir des systèmes d'exploitation intégrés dans lesquels l'association de l'élevage et de l'aquaculture aux productions végétales permettrait d'accroître la productivité et les revenus des petits exploitants. A ce titre, ce domaine prioritaire a été considéré comme complémentaire du domaine prioritaire I.

193. Le domaine prioritaire V consistera à corriger la situation d'infériorité dans laquelle se trouvent les pêcheurs artisiaux face à la compétition des pêcheries industrielles commerciales. En raison de l'importance de la production aquicole (plus de 80 pour cent de l'aquaculture mondiale est située dans la région), il faut d'urgence développer cette activité. Non seulement le pêcheur artisanal pourra ainsi diversifier sa production, mais cela créera un moyen de subsistance de rechange ou d'appoint. A cet égard il convient d'encourager la mise en valeur des espèces de poissons locales plutôt que l'introduction d'espèces exotiques.

194. Le domaine prioritaire VI est essentiellement axé sur le rôle des forêts dans le développement des collectivités. Cette activité facilitera en effet la satisfaction de certains besoins fondamentaux des pauvres des campagnes (bois de feu, aliments et fourrage) tout en contribuant à maintenir la stabilité de l'environnement. On a souligné que la foresterie commerciale peut aussi aider à satisfaire les besoins des petits exploitants, si elle est bien gérée.

195. La Conférence note que les activités portant sur les domaines prioritaires seront coordonnées par l'Unité des politiques et de la planification établie au Bureau régional de la FAO. Cette Unité acquerra en outre les moyens d'aider les pays à planifier la préparation et l'évaluation des projets, en particulier dans le secteur des petites exploitations.

196. On a souligné qu'en réalisant les programmes d'action dans les domaines prioritaires il faudra envisager les possibilités de CTPD et les développer. Le Bureau régional de la FAO est invité à établir une liste des domaines dans lesquels les divers pays ont des compétences spéciales et un certain nombre de ces spécialisations ont été citées. Les échanges d'expériences doivent être utiles à toutes les parties intéressées, d'où la nécessité d'instaurer un programme exhaustif et énergique de CTPD.

197. Etant donné que les ressources sont limitées par rapport à l'ampleur du problème, il faut assurer une coordination plus étroite entre les divers programmes tels que le Programme de coopération technique (PCT), le Programme alimentaire mondial, le Programme d'assistance à la sécurité alimentaire et le Compte spécial pour la réduction des pertes après récolte. Il faut étudier la possibilité d'entreprendre des projets communs tels que le projet de lutte intégrée contre les ennemis du riz pour lequel l'Australie donne une assistance financière.

198. Les délégués ont demandé avec insistance que le niveau des crédits alloués à la région au titre du PCT soit relevé.

QUESTIONS FINALES

Adoption des résolutions

199. Après avoir examiné les recommandations formulées au cours des débats, la Conférence a adopté à l'unanimité trois résolutions sur les sujets suivants considérées comme spécialement importants.

Résolution 78/1 - Programme de coopération technique (PCT)

Résolution 78/2 - Coopération technique entre pays en développement (CTPD) dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, des pêches et des forêts.

Résolution 78/3 - Promotion de la sécurité alimentaire et spécialement réduction des pertes après récolte.

200. Le texte intégral de ces résolutions est reproduit dans la section intitulée "Résolutions et recommandations".

Propositions tendant à modifier le nom de la Conférence

201. On a rappelé que lors de la treizième Conférence régionale de la FAO, la Papouasie-Nouvelle-Guinée avait proposé que le nom de la Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient soit modifié de façon à tenir compte du fait que la FAO s'occupe de la région du Pacifique. Le nom proposé est Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique. Si cette modification est adoptée, elle entraînera un changement analogue du nom du Bureau régional de la FAO qui deviendrait Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (RAP). Compte tenu des débats de la Conférence sur les problèmes et les besoins particuliers des pays du Pacifique, les délégués ont réitéré cette recommandation.

202. La Conférence a appris que la proposition de modification doit maintenant être soumise à l'examen des organes directeurs de la FAO intéressés.

Date et lieu de la quinzième Conférence régionale

203. Les délégués du Bangladesh et du Pakistan ont informé la Conférence que leurs pays respectifs seraient heureux d'accueillir en 1980 la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient. La Conférence a remercié les deux pays et demandé au Secrétariat de transmettre cette offre pour examen au Directeur général de la FAO.

Questions diverses - Représentation de la région au GCRAI

204. La Conférence à l'unanimité a prolongé jusqu'à la fin de l'année civile 1980 le mandat de l'Inde et des Philippines pour représenter la région au GCRAI.

Clôture de la Conférence

205. Dans leurs discours de clôture, toutes les délégations ont fait savoir qu'à leur avis, la quatorzième Conférence régionale de la FAO avait été utile. La documentation était excellente et les débats, conduits dans un esprit d'harmonie, ont été axés sur les problèmes vitaux de l'alimentation et de l'agriculture qui ont une grande importance pour les Etats Membres.

206. Les délégués ont évoqué la création du Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP), qui constitue un résultat positif de la Conférence. Le CDRIAP est un exemple pratique de la CTPD en action.

207. La Conférence note avec appréciation l'initiative prise par le Directeur général de convoquer une conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural en 1979. Tant le Comité technique que la Conférence ont analysé les problèmes qui ne cessent de s'aggraver du paupérisme rural et les contraintes qu'engendrent des structures agraires injustes. Les délibérations de la Conférence aideront le Comité préparatoire à Rome à préparer une action mondiale.

208. En Asie, la Conférence souligne que les activités de la FAO doivent continuer à être axées sur les petits exploitants. La Conférence approuve pleinement la redéfinition des domaines prioritaires dans lesquels la FAO doit agir ainsi que l'adoption d'une discrimination en faveur des pauvres des campagnes.

209. Toutes les délégations ont exprimé leurs remerciements sincères de la chaleureuse hospitalité du Gouvernement de la Malaisie et de l'aide que celui-ci a donnée à la FAO pour l'organisation de la Conférence.

210. La Conférence a félicité le Secrétariat de ses documents, de ses interventions, de son effort d'organisation et de la haute qualité de la documentation.

211. Pour le compte de la FAO, le Représentant régional a prononcé un discours de clôture. Il a remercié le Gouvernement de la Malaisie et les secrétariats fournis par la FAO et par la Malaisie, de l'aide apportée à l'organisation de la Conférence. Il a transmis la gratitude particulière de la FAO pour les avis si sagement donnés par le Premier Ministre de la Malaisie dans son discours inaugural. Quant à savoir si la réaction de la Conférence face aux problèmes du paupérisme des campagnes est suffisante, c'est une question dont jugeront les pauvres eux-mêmes.

212. Le Président a prononcé un discours de clôture au nom du Gouvernement de la Malaisie. Il a fait observer que les pauvres des campagnes avaient suivi les débats avec intérêt. Il s'est félicité des réalisations substantielles de la Conférence, concrétisées par la création du CDRIAP, la préparation d'un excellent rapport technique, la rédaction de recommandations pratiques et l'adoption de trois résolutions. Le Président a remercié la FAO et le Secrétariat de leur travail. Il a ensuite déclaré close la quatorzième Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

Comité technique (25-28 juillet)

1. Election du Président et du Vice-Président du Comité technique
2. Rapport intérimaire sur la mise en oeuvre du Programme de la FAO dans la région depuis la treizième session, y compris les rapports des organes techniques régionaux et le programme de travail dans la région pour 1978-79
3. Réforme agraire et développement rural dans la région; Conférence mondiale sur la réforme agraire; ressources naturelles et environnement humain
4. Etat d'avancement des travaux concernant la création d'un centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP)
5. Coopération technique entre pays en développement, notamment en ce qui concerne les institutions nationales et régionales
6. Promotion de la sécurité alimentaire et, plus spécialement, réduction des pertes après récolte
7. Adoption du rapport du Comité technique

Session plénière (31 juillet - 3 août)

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Allocution du Directeur général
5. Allocution du représentant du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial
6. Exposés nationaux
7. Examen du rapport du Comité technique
8. Questions diverses
9. Date et lieu de la quinzième Conférence régionale de la FAO
10. Adoption du Rapport

LIST OF DELEGATES - LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER NATIONS IN THE REGION - ETATS MEMBRES DE LA REGION

AUSTRALIA — AUSTRALIE

H.E. Ian SINCLAIR
Minister for Primary Industry

Mr. Iain WORRALL
Senior Private Secretary to
Minister for Primary Industry

Mr. T.J. Kelly
First Assistant Secretary
Development Division
Department of Primary Industry

BANGLADESH

Mr. Aziz-ul HUQ
Minister for Agriculture and Forests Dacca

Mr. Khorshed ALAM
Secretary
Ministry of Local Government
Rural Development and Cooperatives Dacca

Maj. Gen. K.M. SAFIULLAH
High Commissioner Dacca

Mr. Quazi HABIBUL HAQUE
Economic Minister and
P.R. to FAO Rome

Mr. Shahed LATIF
Joint Secretary
Ministry of Agriculture

Mr. MERAZ UDDIN AHMED
Private Secretary to Agriculture
and Forests Minister

BURMA - BIRMANIE

U. KHIN MAUNG
Managing Director
Agricultural Corporation
Ministry of Agriculture and Forests Rangoon

U. TUN MIN
Additional Director
Ministry of Agriculture and Forests Rangoon

U. WIN KYI
General Manager
Livestock Development and Marketing
Corporation
Ministry of Agriculture and Forests Rangoon

U. WIN HTIN
Director, Department of Fisheries
Ministry of Agriculture and Forests Rangoon

TUN NYUNT
Assistant General Manager
Agriculture and Farm Produce Trade
Corporation
Ministry of Trade Rangoon

PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA
REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Mr. LI YUNG-KAI
Director of Foreign Affairs Bureau
Ministry of Agriculture and Forestry Peking

Mr. HUANG TSUNG-TAO
Professor
Chinese Academy of Agricultural Sciences Peking

Mr. WANG SHOU-JU
Deputy Chief, International Division
Bureau of Foreign Affairs
Ministry of Agriculture and Forestry Peking

Mr. WU TIEN-HSI
Official, Bureau of Foreign Affairs
Ministry of Agriculture and Forestry Peking

Ms. LIU SHU-SHEN
Official, International Division
Foreign Affairs Bureau
Ministry of Agriculture and Forestry Peking

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE DE COREE

Mr. JANG YON JUN
Director of Asian Department of
Ministry of Foreign Affairs Pyongyang

Mr. CHONG SONG MUN
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
of the D.P.R. of Korea Kuala Lumpur

Mr. PAK CHANG RIM
Minister of Foreign Affairs Pyongyang

Mr. LI KANG CHOL
Assistant Secretary
Ministry of Foreign Affairs Pyongyang

FIJI - FIDJI

H.E. Charles WALKER
Minister of Agriculture and
Fisheries

Suva

Mr. Eric H. JONES
Managing Director
Fiji Sugar Marketing Company

Suva

Mr. Winston THOMPSON
Permanent Secretary for Agriculture
and Fisheries

Suva

FRANCE

S.E. M. André TRAVERT
Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire en Malaisie

Kuala-Lumpur

M. Jean PERRIN
Conseiller
Ambassade de France

Kuala-Lumpur

M. Philippe COSTE
Représentant permanent de la France
auprès de la CESAP
Ambassade de France

Bangkok

M. Bernard MIYET
Secrétaire des Affaires étrangères
Direction des Nations Unies et
Organisations internationales
Ministère des affaires étrangères

Paris

INDIA - INDE

Mr. Surgit Singh BARNALA
Minister for Agriculture and
Irrigation

New Delhi

Mr. Rajinder SINGH
Special Assistant to Minister for
Agriculture and Irrigation

New Delhi

Mr. G.V.K. RAO
Secretary to the Government of India
Department of Agriculture
and Rural Development

New Delhi

Mr. S.J.S. CHHATWAL
High Commissioner of India

Kuala Lumpur

Mr. G.S. KALKAT
Additional Secretary Agriculture
(Production)
Department of Agriculture
Government of India

New Delhi

Mr. I.R. KHURANA
Directorate of Economics and Statistics
Ministry of Agriculture and Irrigation New Delhi

INDONESIA - INDONESIE

Mr. Salmon PADMANAGARA
Director General for Agricultural
Education, Training and Extension

H.E. Makmun MUROD
Ambassador
Embassy of Indonesia

Mr. DARMAWAN ADI
Special Assistant to Minister of
Home Affairs Jakarta

Mr. SOEGENG AMAT
Expert Staff, National Logistics
Agency (BULOG) Jakarta

Mr. HARINGUN
Minister Counsellor
Embassy of Indonesia

Mr. AMIDJONO MARTOSUWIRYO
Permanent Representative of
Indonesia to FAO Rome

Mr. SUHARYO HUSEN
Senior Official of the Ministry
of Agriculture Jakarta

Ms. SAODAH SJAHRUDDIN
Senior Official
Department of Foreign Affairs Jakarta

JAPAN - JAPON

Mr. Isao IMANISHI
Overseas Technical Cooperation Office
Ministry of Agriculture and Forestry Tokyo

Mr. Iwata TATSUAKI
Official, Specialized Agencies Division
United Nations Bureau
Ministry of Foreign Affairs Tokyo

Mr. Tomoya KAWAMURA
Counsellor
Embassy of Japan Kuala Lumpur

Mr. Koji KADOYA
First Secretary
Embassy of Japan Kuala Lumpur

REPUBLIC OF KOREA - REPUBLIQUE DE COREE

Mr. SANGJIN CHYUN
Ambassador Extraordinary and
Plenipotentiary of the Republic
of Korea to Malaysia Kuala Lumpur

Mr. JOO-HO KIM
Assistant Minister for Planning
and Coordination
Ministry of Agriculture and Fisheries Seoul

Mr. YOUNG WOO PARK
Counsellor
Embassy of the Republic of Korea Kuala Lumpur

Mr. JOON KIL CHA
Assistant Director
International Organization Division I
Ministry of Foreign Affairs Seoul

Mr. KWANG-SHIK WON
Assistant Director
International Cooperation Division
Ministry of Agriculture and
Fisheries Seoul

Mr. WON HO SUH
Deputy Manager
Research Department
National Agricultural Cooperative
Federation (NACF) Seoul

Mr. DAE HWA CHOI
Second Secretary
Embassy of the Republic of Korea Kuala Lumpur

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

M. Khamsing SAYAKONE
Chef adjoint de Cabinet
Ministère de l'agriculture, des
forêts et de l'hydraulique Vientiane

Mr. SOMPHONG MONGKHONVILAY
Director, Planning, Statistics
Department
Ministry of Agriculture, Forestry
and Irrigation Vientiane

M. Maligna SAIGNVONGS
Chef du Service des affaires
économiques et sociales du
Département des organisations
internationales
Ministère des affaires étrangères Vientiane

MALAYSIA - MALAISIE

DATUK SHARIF AHMAD M.P.
Minister of Agriculture Kuala Lumpur

Mr. Edmund LANGGU ANAK SAGA
Deputy Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture Kuala Lumpur

Mr. HAJI ZAKARIA BIN HADJI ABDUL RAHMAN
Deputy Minister of Agriculture Kuala Lumpur

DATO' ISHAK BIN HAJI PATEH AKHIR
Secretary-General
Ministry of Agriculture Kuala Lumpur

DATUK HARUN BIN ARIFFIN
Secretary-General
Ministry of Land and Regional Development Kuala Lumpur

DATUK WAN SIDEK BIN WAN ABDUL RAHMAN
Deputy Secretary-General
Ministry of Agriculture Kuala Lumpur

AHMAD B. YUNUS
Deputy Director-General
Department of Agriculture Kuala Lumpur

ISMAIL BIN SHAMSUDDIN
Director, Planning and Research Division
Lembaga Padi dan Beras Negara Kuala Lumpur

MOHD. RIDZUAN BIN MOHD. NOH
Director of Development and Training
Department of Agriculture Kuala Lumpur

ABU BAKAR YUSOF
General Manager
Agricultural Bank Malaysia Kuala Lumpur

ABU BAKAR MAHMUD
Agriculture Attaché Rome

ABDUL RAHIM RAHMAT
Director of Development
Farmers' Organization Authority Kuala Lumpur

MOK SIAN TUAN	
Director, Forest Management	Kuala Lumpur
Department of Forestry	
AHMAD HASSAN BIN OSMAN	
Director, Economic Planning Unit	
Prime Minister's Department	Kuala Lumpur
ABDUL HAMID BIN ISMAIL	
Principal Assistant Secretary	
Ministry of Primary Industry	Kuala Lumpur
AMHA BIN BUANG	
Assistant Secretary	
Ministry of Primary Industries	Kuala Lumpur
JAAFAR MAT	
Assistant Director, Treasury	Kuala Lumpur
PANG LEONG HOON	
Director-General	
Drainage and Irrigation Department	Kuala Lumpur
TENGKU UBAIDILLAH BIN ABDUL KADIR	
Director-General of Fisheries	Kuala Lumpur
WONG CHAN LOONG	
Agricultural Economist	
Ministry of Agriculture	Kuala Lumpur
DEVA MOHD. RIDZAM	
Ministry of Foreign Affairs	Kuala Lumpur
LIM YEE LAN	
Ministry of Law	Kuala Lumpur
M. MUNANG	
Senior Assistant Conservator of Forests	
Forest Department, Sandakan	Sandakan, Sabah
Richard E. WEST	
Institute of Cultural Affairs	Kuala Lumpur
YAP TEOW CHONG	
Veterinary Officer	
Ministry of Agriculture	Kuala Lumpur
SAAD BIN MARZUKI	
Director-General	
Department of Cooperative Development	Kuala Lumpur

X. A. VENDARGON AMNASK Veterinary Division Ministry of Agriculture	Kuala Lumpur
DATO' HAJI KHALID BIN ABDUL RAHMAN Director-General, Department of Agriculture	Kuala Lumpur
T. MAKENDRANOTHON Veterinary Headquarters	Kuala Lumpur
KAKA SING DHALWAL Executive Officer	Kuala Lumpur
LIM CHENG BENG Assistant Director National Livestock Development Authority	Kuala Lumpur
ABDUL LATIFF B. BUANG Executive Officer	Kuala Lumpur
LIM ENG SIANG Assistant Director National Livestock Development Authority	Kuala Lumpur
NURAIZAH BINTE ABDUL HAMID Under Secretary Planning and Development Division Ministry of Agriculture	Kuala Lumpur
M. SIVAMOORTHY Quality Control Officer	Kuala Lumpur
MOLINA MUSA Public Relations Officer	Kuala Lumpur
SYED AHMAD AHMADALI General Manager Muda Agricultural Development Authority Ministry of Agriculture	Alor Setar
MOHARI BIN MUHARAL Assistant Director	Kuala Lumpur
ABDUL WAHID AZAHARI General Manager Kemubu Agricultural Development Authority Ministry of Agriculture	Kota Bharu
MOHD. ADMIN BIN HAJI SIDEK Accountant	Kuala Lumpur
MOHAMED TAMIN BIN YEOP Director-General Malaysian Agricultural Research and Development Institute	Kuala Lumpur
SOON KAI WONG Minister of Agriculture State of Sarawak	Kuching

E.T. GIBBONS
Senior Marketing Adviser
National Livestock Development Authority Petaling Jaya

YAHYA ISMAIL
Director-General
The National Livestock
Development Authority Petaling Jaya

S. THURAISINGHAM
Director-General of Veterinary Services Kuala Lumpur

MOHD. NOORANI KAMARUN
Director-General
Fisheries Development Authority
Ministry of Agriculture Kuala Lumpur

ABU BAKAR B. ABDUL HAMID
Director
Federal Agricultural Marketing Authority Petaling Jaya

ABDUL GHANI AHMAD
Managing Director, Bank Rakyat
Ministry of Agriculture Kuala Lumpur

LAI KWOK KONG
Senior Agricultural Economist
Ministry of Agriculture Kuala Lumpur

NEPAL

Mr. BED BAHDUR KHADKA
Senior Agricultural Adviser and
Chief, Planning and Coordination
Ministry of Food, Agriculture
and Irrigation Kathmandu

Mr. Shiva BAHADUR NEPALI
Director-General
Department of Agriculture
Ministry of Food, Agriculture
and Irrigation Kathmandu

Mr. Thakur N. PANT
Executive Director
Agricultural Projects Services
Centre Kathmandu

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZELANDE

Mr. K.C. DURRANT
Deputy Director-General
Ministry of Agriculture and
Fisheries Wellington

Mr. James A. HOWELL
First Secretary
New Zealand High Commission Kuala Lumpur

PAKISTAN

Mr. Anis AHMED
Joint Secretary (Rural Development)
Ministry of Local Government and
Rural Development Islamabad

Mr. Asif EZDI
Chargé d'Affaires
Embassy of Pakistan

Mr. Parvez MASUD
Alternate Permanent Representative
of Pakistan to FAO Rome

PAPUA NEW GUINEA - PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Mr. Kala SWAKIN
Member of Parliament
Parliamentary Secretary for the
Department of Primary Industry

Mr. Norbert MAKMOP
Executive Officer
Department of Primary Industry

Dr. Barry D. SHAW
First Assistant Secretary
Department of Primary Industry

Mr. A. Michael WHEELER
Agriculture Economist
Department of Primary Industry

Mr. Paul KAHATA
Area Coordinator
Department of Primary Industry

Mr. George LECH MALYNICZ
Chief, Livestock Development Office
Department of Primary Industry... Port Moresby

PHILIPPINES

Mr. José P. LEVISTE Jr.
Assistant Minister
Ministry of Agriculture Manila

Mr. Benjamin R. LABAYEN
Assistant Minister
Ministry of Agrarian Reform

Mr. Elizardo A. FRANCISCO
Senior Consultant
Ministry of Agriculture

Mr. J. ANDRES LIMCAOCO
Senior Consultant
Ministry of Agriculture

Mr. Candido S. DIZON
Supervising Consultant

Mr. Salvador ESCUDERO
Director, Bureau of Animal Industry Manila

Mr. Fernando A. NAZARENO
Director, Ministry of Local Government
and Community Development Manila

Mrs. Angela V. MADRID
Public Relations Officer
Fishery Industry
Dev. Council
Ministry of National Resources

Mr. Antonio NOCOM
President
ANSA FARMS Manila

Mr. Florentino TAN
Deputy Executive Director
Fishery Industry Develop. Council Manila

Mr. Tomas P. de GUZMAN
Assistant Manager and Administrator
Grain Processing and Storage Programme
Development Bank of the Philippines Manila

Mr. Jesus TANCHANCO
Administrator
National Grains Authority Quezon

Mr. Rodolfo I. DUMAIAS
Chargé d'Affaires, a.i.
Embassy of Philippines

SRI LANKA

Mr. ABEYAGOONASEHERA Justin
Additional Secretary
Ministry of Agriculture and Lands Colombo

Mr. Earle H.W. JAYASEKARA
Director of Agriculture
Department of Agriculture

THAILAND - THAILANDE

Mr. Prida KARNASUT
Minister of Agriculture and
Cooperatives Bangkok

Arporna SRIBHIBHADH
Deputy Minister of Agriculture
and Cooperatives Bangkok

Mr. Thalerng THAMRONGNAWASAWAT
Deputy Under-Secretary
Ministry of Agriculture
and Cooperatives Bangkok

Mr. Kangwan DEVAHASTIN
Deputy Under Secretary of State for
Agriculture and Cooperatives
Ministry of Agriculture and
Cooperatives Bangkok

Mr. Vanrob ISARANKURA
Secretary General of National
FAO Committee
Ministry of Agriculture
and Cooperatives Bangkok

Mr. Chawat ARTHAYUTKI
Chief, International Economic Div.
Ministry of Foreign Affairs Bangkok

Dr. Yuwat VUTHIMEDHI
Chief, Research and Evaluation Division
Community Development Department
Ministry of Interior Bangkok

Mr. NARONG CHUPRAKOB
Agricultural Economist
Division of Agricultural Economics
Ministry of Agriculture
and Cooperatives Bangkok

Mr. Sumathee SRISUCHART
Department of Technical and
Economic Cooperation Bangkok

Ms. Nisa SHENAKUL
National FAO Committee,
Ministry of Agriculture
and Cooperatives Bangkok

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Mr. John A. BAKER, Jr.
Minister Counsellor for Food
and Agriculture
Agencies of the UN
American Embassy Rome

Mr. Melvin SCHWEILER
Coordinator, FAO Affairs
Agency for International Development
IIA-IA-UNR

WASHINGTON DC

Mr. E. Wayne DENNEY
Agricultural Economist
U.S. Department of Agriculture
FDCD-ESCS

WASHINGTON DC

Mr. Robert SVEC
Agricultural Attaché
American Embassy

Kuala Lumpur

SOCIALIST REPUBLIC OF VIETNAM - REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

H.E. LE DUY TRINH
Deputy Minister of Agriculture

Hanoi

Mr. LA-XUAN-DINH
Director of International
Cooperation Department
Ministry of Agriculture

Hanoi

Ms. NGUYEN-BINH-THANH
Ministry of Foreign Affairs
International Organizations

Hanoi

Mr. TRAN LE DUC
Official of the Embassy

Hanoi

OBSERVERS - OBSERVATEURS

BHUTAN - BHOUTAN

Mr. Pema WANGCHHUK
Director, Department of
Agriculture and Animal Husbandry

Thimbu

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

The Hon. E.H. NICHOLS
Director of Agriculture and
Fisheries

Hong Kong

HOLY SEE - SAINT-SIEGE

Rev. Fr. Edouard GIRAUD
Church of the Holy Redeemer

Kelang

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION (UNIDO)
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONUDI)

Mr. F.M. IQBAL
Senior Industrial Development
Field Adviser Jakarta

ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION FOR ASIA AND THE PACIFIC (ESCAP)
COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE (CESAP)

Mr. J.B.P. MARAMIS
Executive Secretary Bangkok

Mr. M.C. AGARWAL
Economic Affairs Officer Bangkok

Mr. Khan Sultan ZAMAN
Chief, Agriculture Division Bangkok

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND (UNICEF)
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF)

Mr. Roberto ESGUERRA-BARRY
Regional Director Bangkok

Ms. Suchada SANGSINGKEO
Programme Officer Bangkok

Mr. A. MATIN
Programme Coordinator Dacca

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD)

Mr. Kouros SATRAP
Regional Representative for Malaysia,
Singapore and Brunei Kuala Lumpur

Mr. Roger GUARDA
Deputy Regional Representative for
Malaysia, Singapore and Brunei Kuala Lumpur

Ms. Frieda PANIS
Assistant Regional Representative
for Malaysia, Singapore and Brunei Kuala Lumpur

Mr. Siraj Doulah CHOWDHURY
Programme Officer Kuala Lumpur

UNITED NATIONS HIGH COMMISSION FOR REFUGEES (UNHCR)
HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (HCNUR)

Mr. Luise DRUKE
Programme Officer
Regional Office for Eastern
South Asia

WORLD FOOD COUNCIL (WFC)
CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION (CMA)

Mr. Rajinder Nath KAUSHIK
Senior Economist Rome

UN/FAO WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
NATIONS UNIES/FAO
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

Mr. J.S. Mongia
Director, External Affairs and
General Services Rome

INTERNATIONAL LABOUR ORGANISATION (ILO)
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT (IFAD)
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA)

Mr. Sartaj AZIZ
Assistant President
Economic and Planning Development Rome

UNITED NATIONS FUND FOR POPULATION ACTIVITIES (UNFPA)
FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION (FNUAP)

Mr. Bernardino G. BANTEGUI
UNFPA Coordinator Kuala Lumpur

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONAL CONFEDERATION OF FREE TRADE UNION (ICFTU)
CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES (CISL)

Mr. G. PERUMAL
(from IFPAAW)

P. Jaya

HOST GOVERNMENT SECRETARIAT
SECRETARIAT DU GOUVERNEMENT HOTE

Dato' Ishak Pateh Akhir	Chairman
Dato' Wan Sidek	
Abdul Azmi Tahirim	Liaison Officer
P. Achutan	Assistant Liaison Officer
Siti Aishah	Member
Khalil Wahab	Member
R. Sukumaran	Member
Thum Kum Weng	Member
Mohd. Rais Mohd. Saman	Member
Ibrahim Ghause	Member
Hashim Abdullah	Member
Abu Bakar Mahmud	Member
Zulkifli Nasir	Member
Haji Khalid Yunus	Member
M.J. Thangam	Member

CONFERENCE SECRETARIAT - SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secretary Secrétaire	D.B. Reddy
Conference Affairs Officer Chargé de la Conférence	G. Tedesco

Reports Officer Chargé des rapports	J.L. Mercado
Information Officer Chargé d'information	G.Dorsey
Documents Officers Chargés des documents	Kach Kichtham Bruno Conti
Interpreters Interprètes	C.H. Biass Mrs. M.T. de Landa N. Hinton Mrs. A. Labarere Tung Ching-Sung Wang Kuang-Ming Chai Yun Chu Wang Yu Chung
Translators Traducteurs	F. Gibelin Mrs. S. Boudet W. Rosenberg Tu Nan Tu Meng-Kang Chen Yung-Fu
Secretaries Secrétaire	Ms. A. Adda Pravet Awachanakarn Ms. M. Millanes Don Triumphavong Ms. C. Uy Ms. R. Yore

FAO STAFF - FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Edouard SAOUMA, Director-General
E.M. WEST, Assistant Director-General, DPB
Nurul ISLAM, Assistant Director-General, ES
D.L. UMALI, Assistant Director-General and Regional Representative for Asia and the Far East
Hernan SANTA CRUZ, Special Representative of the Director-General, WCARRD
C. BERINGER, Director, DDF
G.C. CLARK, Leader, Small Farmers Development Team
M.L. Dewan, Chief, Regional Bureau for Asia and the Far East, DDF
G.C. JUNEJA, Chief, AGOF
F. MOUTTAPA, Senior Officer (Natural Resources and Human Environment), AG
F.T. ORILLO, Consultant (CIRDAP)
R.N. PODUVAL, Regional Development Economist
J. PRATS-LLAURADO, Director, Operations Service, FO
A. ROCHE, Principal Legal Officer
Thet ZIN, Regional Agricultural Services Officer
T.C. VARGHESE, Land Tenure and Settlement Officer, ESH

LISTE DES DOCUMENTS

FERC/78/1-Rev. 1	Ordre du jour provisoire
FERC/78/1(a)Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté
FERC/78/2	Rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Programme de la FAO dans la région depuis la treizième session, y compris les rapports des organes techniques régionaux et le Programme de travail dans la région pour 1978-79
FERC/78/3	Réforme agraire et développement rural dans la région, compte tenu en particulier de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural
FERC/78/3-Sup.1	Situation des ressources naturelles et environnement humain pour l'alimentation et l'agriculture
FERC/78/4	Projet d'accord international portant création d'un centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique
FERC/78/4 Corr.1	Rectificatif au document FERC/78/4
FERC/78/4-Sup. 1	Règlement intérieur provisoire de la Conférence plénipotentiaire sur la création d'un Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique.
FERC/78/4-Sup. 2	Ordre du jour provisoire de la Conférence plénipotentiaire sur la création d'un Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique
FERC/78/4-Sup. 3	Projet d'acte final de la Conférence plénipotentiaire sur la création d'un Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique
FERC/78/4-Sup. 4	Note du Secrétariat de la Conférence plénipotentiaire sur la création d'un Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique
FERC/78/4-Sup. 5	Note du Secrétariat de la Conférence plénipotentiaire sur la création d'un Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique
FERC/78/5	Coopération technique entre pays en développement en ce qui concerne particulièrement les institutions nationales et régionales
FERC/78/6	Promotion de la sécurité alimentaire et spécialement réduction des pertes après récolte
FERC/78/7	Représentation des régions en développement au GORAI

Série FERC/78/INF

FERC/78/INF/1-Rev. 1	Note d'information
FERC/78/INF/2-Rev. 1	Calendrier provisoire
FERC/78/INF/3-Rev. 1	Liste provisoire des documents
FERC/78/INF/4	Rapport du Programme alimentaire mondial ONU/FAO
FERC/78/INF/5-Rev. 2	Liste provisoire des délégués

Série FERC/78/CONF

FERC/78/CONF/1	Allocution du Directeur général de la FAO
FERC/78/CONF/2	Discours d'ouverture de M. D.L. Umali, Représentant régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL DE LA FAO

Au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et au nom des délégués ici présents, je remercie Son Excellence le Premier Ministre et le Ministre de l'agriculture d'avoir généreusement accueilli cette quatorzième Conférence régionale de la FAO.

Je tiens également à exprimer au Gouvernement de la Malaisie notre reconnaissance pour sa large hospitalité et pour les installations et services de premier ordre qu'il a mis à notre disposition dans cette magnifique cité, dont la beauté luxuriante reflète la chaleur de la réception qui nous a été réservée.

Qu'il me soit permis d'exprimer mes plus vives condoléances pour la disparition d'une éminente personnalité de ce pays, M. Dato Ali Hadji Ahmed, ancien Ministre de l'agriculture qui avait joué un rôle si important dans l'organisation de cette réunion.

Je souhaite la bienvenue aux ministres, aux délégués, aux observateurs et aux participants qui sont rassemblés ici, venus des pays de la région et de diverses autres parties du monde.

Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, Messieurs les délégués: vous vous en souviendrez, voilà deux ans que la treizième Conférence régionale de la FAO a adopté la Déclaration de Manille. Par cette déclaration, les Etats Membres s'engageaient à accorder une haute priorité au développement du secteur alimentaire et agricole. Ils affirmaient leur détermination d'accélérer la mobilisation de leurs ressources humaines et matérielles, et d'éliminer dans leurs pays les obstacles qui s'opposent à un développement rural réalisé dans l'autonomie et l'équité. La déclaration demandait instamment que s'intensifie la collaboration internationale dans les domaines suivants: investissement, recherche et sécurité alimentaire mondiale, et aussi croissance et stabilité du commerce agricole. Elle souscrivait aux actions et aux politiques nouvelles de la FAO à cet égard.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Deux ans, c'est trop court pour réaliser des percées décisives, mais nous devons constamment mesurer les résultats obtenus par rapport à nos desseins. Voyons d'abord quelle a été la situation de l'alimentation et de l'agriculture durant ces deux dernières années. Au niveau mondial, la croissance de la production alimentaire et agricole s'est ralentie en 1977 par rapport aux deux années précédentes; au total, il en a été de même dans votre région. Ce sont les pays les plus gravement touchés et les pays en développement les plus pauvres qui ont enregistré les taux les plus bas. Dans le même temps, des stocks importants, en particulier de blé, se sont accumulés, essentiellement dans quelques pays développés. Ces stocks risquent de peser sur les prix dans les pays excédentaires, qui pourraient se trouver amenés à décider unilatéralement de réduire leur production, alors que des pénuries persistent dans de nombreux pays en développement.

Dans une perspective plus longue, la croissance a été plus lente dans les années soixante-dix que dans les années soixante. L'augmentation de la production alimentaire régionale a tout juste suivi celle de la population; mais surtout, elle est restée inférieure à l'objectif de 4 pour cent inscrit dans la stratégie de la deuxième Décennie internationale pour le développement.

Les taux de croissance réalisés par les divers pays en développement de la région ont été très variables et, dans quelques cas, supérieurs à ceux des années soixante. Certains pays ont enregistré en 1977 d'importants gains de production, sous l'effet combiné de conditions climatiques favorables et de politiques et programmes gouvernementaux plus incisifs. Cela dit, de nombreux pays de la région ont aujourd'hui à faire face à de graves pénuries alimentaires. Ne l'oublions pas, c'est dans cette partie du monde que se trouve la plus forte concentration d'affamés et de mal nourris.

La production alimentaire régionale présente une caractéristique fort inquiétante, à savoir la faiblesse inacceptable des rendements de la principale céréale, qui est le riz.

C'est là une question dont le Comité FAO de la sécurité alimentaire mondiale se préoccupe particulièrement. J'ai constitué une équipe interdépartementale chargée de rechercher des solutions pratiques à ce problème. La région offre une très grande diversité sous le rapport des conditions écologiques et des ressources naturelles. Dans de nombreux pays, il faut aussi améliorer sensiblement les rendements des céréales secondaires, des légumineuses et des plantes-racines et tubercules afin de lutter contre la faim et la malnutrition.

Monsieur le Président, si nous considérons maintenant les politiques et les mesures internationales, il est inutile de vous rappeler que les progrès ne sont pas satisfaisants, loin de là. L'aide extérieure destinée à favoriser le relèvement de la production alimentaire a fortement diminué en 1976; malgré une remontée en 1977, elle ne s'est guère accrue en valeur réelle par rapport à 1975. Elle demeure nettement en deçà de l'objectif de 8,3 milliards de dollars fixé par le Conseil mondial de l'alimentation.

Cependant, le Fonds international de développement agricole est désormais à l'œuvre, avec une dotation initiale d'un milliard de dollars. On peut s'en féliciter. Par contre, les contributions promises au Programme alimentaire mondial restent inférieures aux objectifs. De même, le niveau assigné à l'aide alimentaire - 10 millions de tonnes - n'est pas encore atteint.

La réserve internationale d'urgence n'est pas parvenue aux 500 000 tonnes souhaitées. Le Conseil mondial de l'alimentation, siégeant à Mexico, vient d'approuver la constitution d'une telle réserve à titre permanent, avec des réapprovisionnements réguliers; je me félicite de cette résolution. Par ailleurs, les négociations en vue de l'institution d'un système internationalement coordonné de réserves alimentaires nationales continuent de marquer le pas faute d'accord entre les principaux participants. En 1977, le Comité FAO de la sécurité alimentaire mondiale a réaffirmé les critères et les orientations qui doivent inspirer un accord international sur les céréales pour répondre aux objectifs de sécurité alimentaire.

C'est dans ce contexte que la FAO conduit ses politiques et ses programmes. Nous concevons notre mission dans un esprit d'association avec nos Etats Membres. Nous recherchons la coopération des autres institutions des Nations Unies pour relever l'immense défi que nous lancé, par son ampleur même, la tâche à accomplir dans la région.

Nous mettons l'accent sur la décentralisation, sur l'action au niveau des pays, sur la souplesse, sur le pragmatisme. Nous avons donné suite aux demandes des gouvernements de la région qui souhaitaient l'ouverture d'un bureau de la FAO dans leur pays. J'ai le plaisir de vous faire savoir que de tels bureaux ont déjà été installés au Bangladesh, en Birmanie, en Inde, au Népal, aux Philippines et au Viet Nam, et que nous négocions avec plusieurs autres pays.

Par notre assistance technique dans la région, nous nous efforçons d'aider les Etats Membres à identifier, à formuler et à réaliser des projets de développement. A l'heure actuelle, la FAO exécute 246 projets financés par le PNUD pour une valeur d'environ 157 millions de dollars. Il faut ajouter à cela 89 projets financés par divers fonds fiduciaires pour un montant de 29 millions de dollars.

Par notre Programme de coopération technique, nous cherchons à exercer un effet catalytique en vue d'accélérer le progrès de l'agriculture. Ce programme nous permet de répondre rapidement aux besoins urgents de nos Etats Membres. Depuis sa mise en route, j'ai approuvé à ce titre 58 projets qui représentent un montant total d'environ 5,6 millions de dollars.

Nous savons qu'il est impératif d'accroître les investissements en agriculture. Dans le cadre de notre programme de coopération avec la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, 16 projets d'investissement ont été préparés et leur financement approuvé en 1977, ce qui déterminera un apport de capital de 830 millions de dollars.

Comme vous le savez, je considère la prévention des pertes de produits alimentaires comme hautement prioritaire; à sa dix-neuvième session, la Conférence de la FAO a approuvé le programme d'action que j'ai proposé d'instituer à cette fin et qui comporte un objectif minimum de 20 millions de dollars. Les ressources de ce programme s'élèvent actuellement à 13 millions de dollars. Je suis extrêmement sensible au vigoureux appui que les Etats Membres de la région ont accordé à cette entreprise. Je veille personnellement à sa mise en oeuvre rapide.

Les demandes d'aide alimentaire d'urgence émanant de la région continuent de nous parvenir en grand nombre. En 1977, nous avons fourni à ce titre une aide d'une valeur de 35,5 millions de dollars. Entre le milieu de 1976 et 1978, en outre, 48 projets du Programme alimentaire mondial représentant environ 377 millions de dollars et visant à promouvoir le développement socio-économique et l'amélioration de la nutrition ont été approuvés.

Je réponds aux nécessités des régions prioritaires aussi vite et aussi bien que me le permettent des ressources inadéquates.

Depuis 1976, la FAO met en oeuvre un plan d'assistance à la sécurité alimentaire, afin d'aider ses Etats Membres à constituer des réserves de vivres et à se doter d'entrepôts et autres équipements connexes. Depuis le lancement de ce plan, nous avons envoyé des missions dans neuf pays de la région; dans certains cas, l'action de la FAO a consisté à attirer des crédits extérieurs; dans d'autres, elle a fourni des fonds provenant de ses propres ressources. Mais celles-ci sont limitées, et j'ai donc exhorté les donateurs à plus de générosité.

Dans le cadre de sa collaboration avec le FIDA, la FAO aide cet organisme à identifier et à évaluer des projets d'investissement. Le FIDA, vous ne l'ignorez pas, doit concentrer son action sur les populations rurales pauvres, surtout dans les pays en développement les plus déshérités. Ses programmes devraient donc présenter un intérêt tout particulier pour les pays de votre région, où prédominent les petits exploitants et les travailleurs sans terre.

Comme je l'ai déclaré à diverses réunions de la FAO, nous sommes fermement résolus à faire en sorte que nos projets et nos programmes de développement rural profitent aux masses rurales déshéritées. Nous devons scruter les enseignements du passé à ce égard et élaborer de nouvelles procédures, de nouvelles orientations.

C'est dans cette optique que j'envisage un rôle de pionnier pour le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, dont la création vous est proposée et qui serait un organisme unique au monde. Il agirait à travers un réseau d'institutions nationales entre lesquelles il faciliterait les échanges de données d'expérience, et il offrirait des possibilités de formation et de recherche.

J'estime que la FAO a pris une initiative heureuse en lançant l'idée d'un tel centre et en aidant les Etats Membres de la région à le mettre sur pied.

Enfin, Monsieur le Président, Messieurs les délégués, j'aimerais vous faire part de ma vision de l'avenir, des défis qui se posent à nous, des façons dont nous pouvons y répondre.

L'appel en faveur d'un nouvel ordre économique international restera dépourvu de sens tant que l'on n'aura pas amélioré le sort et satisfait les besoins fondamentaux des masses rurales de l'Asie, qui est le continent le plus peuplé du globe.

A cet égard, il est un problème qui prime tout; comment associer les populations rurales déshéritées au processus de développement, comment les amener à compter sur elles-mêmes, et comment réaliser la croissance dans l'équité. Instruit par l'expérience de la FAO dans votre région, je me bornerai aujourd'hui à signaler deux préalables entre bien d'autres.

Premièrement, il faut favoriser la création de dispositifs permettant aux communautés rurales non seulement d'accéder aux services et aux facteurs de production offerts par les

gouvernements, mais également de les utiliser au mieux, Les déshérités ruraux doivent participer à la mobilisation des ressources, à la conception et à la définition de projets au ras du sol.

Il nous faut réfléchir très sérieusement aux meilleurs moyens d'organiser ces déshérités et de les insérer plus efficacement dans la société. Nous devons renoncer au paternalisme et inciter les masses à compter sur elles-mêmes. Les institutions non gouvernementales peuvent jouer un rôle essentiel dans la promotion des organisations populaires.

Ces dernières années, plusieurs pays d'Asie ont imaginé de nouvelles formules et lancé des expériences de développement par l'auto-assistance au niveau des villages. Quelques efforts de ce genre ont été entrepris à l'initiative des populations elles-mêmes. Ils prouvent que la conscience politique et sociale peut être le ressort d'un développement valable au niveau le plus humble. L'heure est venue pour nous d'analyser ces diverses tentatives et d'en tirer des leçons en vue de notre action future.

En second lieu, il est très important de repenser la vulgarisation rurale. Les vulgarisateurs de type classique sont insuffisants en nombre et en qualité. Nous devons donc former de nouveaux cadres ruraux, que j'appellerais des agents "de contact humain". Leur rôle pri-mordial sera d'activer et de mobiliser les populations des campagnes, spécialement les plus pauvres. Ce sont ces populations qu'ils seront appelés à servir, et c'est essentiellement envers elles que s'exercera leur responsabilité. Dans leur recherche d'une telle classe de cadres sociaux, les gouvernements des pays de la région pourraient s'efforcer d'obtenir la coopération des organisations bénévoles et non gouvernementales.

J'ai simplement esquissé quelques-unes des voies nouvelles dans lesquelles je crois que nous devons désormais nous engager; je me suis borné à quelques exemples, sans essayer de faire une énumération complète. Ces problèmes et ceux qui s'y rattachent sont la raison d'être de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, qui, vous le savez, doit se tenir à Rome en 1979. Le sujet figure à votre ordre du jour et j'espère que vos travaux apporteront une contribution positive aux débats de la Conférence mondiale. Celle-ci ne doit pas être un simple exercice d'introspection collective, et je compte bien que, par-dessus tout, elle tombera d'accord sur un programme d'action de portée nationale et internationale, destiné à répondre aux défis dont je vous ai décrit quelques-uns.

J'ai désigné M. Hernán Santa Cruz comme mon représentant spécial pour cette Conférence mondiale. Afin de me conseiller sur les aspects techniques de cette réunion, j'ai également constitué, de concert avec les gouvernements des Etats Membres, un Comité consultatif d'experts de haut niveau dont les membres appartiennent aux diverses régions du monde, y compris la vôtre.

Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, Messieurs les délégués, je vous ai donné un bien rapide aperçu des tâches qui nous attendent, telles que je les conçois. Je vous ai fait part de quelques-unes de mes idées à cet égard. Ces tâches exigent des dirigeants nationaux une vision claire, une ferme résolution et une forte volonté politique.

Les campagnes d'Asie contiennent la plus forte concentration de déshérités ruraux qui soit au monde. Cette région est aussi le foyer de cultures humaines florissantes et d'antiques civilisations. Son potentiel est immense. Certains de vos pays ont réalisé d'importants progrès ruraux depuis quelques années.

Une lourde responsabilité vous incombe donc en tant que dépositaires des aspirations et des possibilités des populations rurales de l'Asie. Ces aspirations, pour résumer, sont une agriculture hautement productive et une société rurale prospère, sous le signe de la justice et de l'équité - une société où les besoins fondamentaux de l'homme sont satisfaits, où l'autodépendance et la dignité humaine sont réalisées et sauvegardées.

Je forme des voeux pour le plein succès de vos travaux.

ANNEXE E

DISCOURS D'OUVERTURE DU REPRESENTANT REGIONAL DE LA FAO POUR
L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Chers collègues, chers amis,

Un proverbe malais me semble à propos au début de la session de notre Comité technique, qui s'ouvre aujourd'hui.

Dans les kampongs ou villages malis, les paysnas disent souvent: "Beras secupak tidak akan jadi sa-gantang."

Ce qui veut dire à peu près "Si tu ne travailles pas dur pour remplir ton bol de riz, tu n'en auras jamais un panier".

Comme la plupart des dictions paysans, celui-ci est plein d'une sagesse terrienne. Il reflète l'expérience des travailleurs des champs qui savent que seul un dur labeur permet de produire de quoi manger, et que progrès techniques ou non, il faut semer, sarcler et faucher avant de pouvoir nourrir ceux qui ont faim.

Voilà que j'insiste sur l'action au ras du sol, qui sera le point central de nos délibérations, avant même de remercier en notre nom à tous, comme il est d'usage, le Gouvernement de la Malaisie de sa généreuse hospitalité et de vous souhaiter la bienvenue. C'est que l'alimentation et l'agriculture nous posent des problèmes cruciaux.

En un mot, la situation est la suivante: malgré les ressources accrues affectées à l'agriculture, malgré les bonnes récoltes, le nombre des affamés reste considérable. En vérité, dans la plupart des pays en développement, la production alimentaire par habitant a diminué l'an dernier. Le taux de croissance, qui avait atteint 2,8 pour cent par an pendant les années 60, est revenu à 2,4 pour cent pendant la majeure partie de la présente décennie.

A moins que nous ne réussissions à exploiter de nouvelles capacités de production, nous risquons de manquer de vivres dans les prochaines années.

Et la misère très répandue dans la région aggrave encore cette menace.

Environ 412 millions de personnes vivent la pauvreté dite "absolue". Même s'il y avait toute une série de récoltes exceptionnellement abondantes, beaucoup de gens ne pourraient simplement pas acheter de quoi se nourrir.

C'est pourquoi on a raison de dire que nos prétendus excédents alimentaires d'aujourd'hui ne sont qu'un mirage. Si le pouvoir d'achat des habitants de nos campagnes s'améliorait si peu que ce soit, ces excédents disparaîtraient du jour au lendemain, achetés par ceux qui vivent aujourd'hui dans un état crépusculaire entre la privation et la famine.

Le plus grave, c'est que cette misère n'est pas maîtrisée. Au contraire, elle gagne du terrain. Ainsi, d'après l'étude de l'OIT sur la pauvreté et le manque de terre en Asie rurale, les revenus des groupes les plus pauvres dans sept pays d'Asie étudiés se sont détériorés.

Et pourtant, ces pénuries, comme les souffrances débilitantes qu'elles provoquent, ne sont pas sans remède.

Nous avons beaucoup d'atouts en main.

Les gouvernements représentés ici aujourd'hui ont pris le ferme engagement politique de résoudre de problème alimentaire. Certains ont bloqué leurs projets de prestige ou de

développement urbain pour dégager des ressources en faveur de programmes décisifs dans le secteur rural. Dans nos sociétés, nous avons les lois, les compétences, les techniques. De nouvelles institutions peuvent désormais fournir un surcroît de ressources à l'appui de la production alimentaire.

Les erreurs des stratégies antérieures de développement nous offrent également des leçons. Par exemple, nous savons aujourd'hui, avec la perspicacité qui vient après coup, que la faim et la pauvreté sont exacerbées si on s'y attaque sur le plan purement technique, sans se préoccuper des gens enserrés dans une trame socio-économique inextricable.

Mais ne nous méprenons pas. La faim et la pauvreté elles-mêmes ne sont pas le fond du problème. Elles sont plutôt les symptômes bruts, les conséquences du vrai problème, à savoir l'injustice des structures économiques, sociales et politiques qui faussent et freinent le développement.

L'expérience du développement depuis 20 ans prouve aussi que si l'on veut faire disparaître à jamais la faim, c'est avant tout sur les pauvres des campagnes qu'il faut compter et sur la façon dont on les aidera à redresser ces structures injustes.

Il n'y aura d'alimentation suffisante, et donc de stabilité politique, que si le petit producteur, le paysan sans terre et le pêcheur artisanal peuvent effectivement se procurer les moyens de production nécessaires et recevoir une part équitable du fruit de leur travail.

Un tel effort, bien entendu, suppose de l'organisation, du crédit et de la technologie. Mais il suppose avant tout l'existence de dispositifs essentiels bien immatériels, par exemple des mécanismes permettant aux paysans de faire entendre leur voix et de prendre leurs décisions - voire de se tromper - quant à l'utilisation de ces ressources.

A la lecture des journaux, je constate que l'Ambassadeur américain Andrew Young n'a pas reçu donc exactement... des éloges pour quelques-unes de ses déclarations récentes. Qui donc a dit "si je fais bien, personne ne s'en souvient; si je fais mal, personne ne l'oublie".

Néanmoins, au cours de la trente-quatrième session de la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok, l'Ambassadeur a émis quelques observations qu'il vaut la peine de rappeler et je cite:

"Les peuples n'ont pas besoin de paternalisme rédempteur, aussi bien intentionné, aussi noble soit-il... Des prescriptions imposées d'en haut, sans tenir compte des sources de créativité des gens auxquels elles s'adressent aboutiront à une aumône dans le meilleur des cas; dans le pire, elles ne feront que susciter ou renforcer l'embrigadement et la répression... C'est ainsi que naissent les soulèvements".

C'est pourquoi notre ordre du jour où figurent la réforme agraire, la situation des ressources naturelles et de l'environnement, le développement rural, la coopération technique entre pays en développement et la prévention des pertes après récolte - est composé de questions qui revêtent une vaste dimension sociale. Il porte essentiellement sur les éléments capables de libérer le potentiel de croissance.

Ces questions sont conçues pour nous aider à axer notre réflexion et nos délibérations sur la définition, dans un esprit de paternité entre hommes et entre nations, de politiques et de programmes qui permettront à nos agriculteurs d'oeuvrer en vue de satisfaire leurs besoins fondamentaux.

Cet effort repose sur la perception toujours plus claire du fait que notre vie à tous est inextricablement liée à celle des plus défavorisées de nos peuples; qu'il y a développement uniquement si les exigences vitales des plus pauvres sont satisfaites et si leur droit de participer aux décisions qui déterminent leur avenir est pleinement assuré. N'est-ce pas le Président Mao qui a dit un jour: "De toutes les choses au monde, la plus précieuse est l'homme".

Nous vivons dans un monde qui s'est éveillé aux problèmes des droits de l'homme, dont les aspects politiques font souvent la première page de nos journaux.

Pour nous, réunis à Kuala Lumpur, ce sont avant tout les aspects sociaux de ces droits qui nous intéressent. Et c'est dans cette optique que les programmes destinés aux déshérités apparaissent non pas comme une simple affaire de charité, mais comme une question de justice.

Et, fondamentalement, n'est-ce pas là l'objet même du nouvel ordre économique international? Que chaque homme puisse, dans la dignité qu'il a reçue de Dieu, satisfaire ses besoins et réaliser ses propres potentialités.

Comme à l'occasion des douzième et treizième Conférences régionales de la FAO, nous avons divisé notre travail en deux phases.

D'abord la réunion de notre Comité technique, à partir d'aujourd'hui 25 juillet, jusqu'au vendredi 28. Au cours de cette réunion, nous espérons jeter les bases techniques des décisions de politique qui seront prises en séance plénière, c'est-à-dire au cours de la deuxième phase, actuellement prévue du 31 juillet au 3 août. Beaucoup d'entre nous ont déjà eu l'occasion de travailler ensemble. En raison de cette expérience, je sais que notre réunion profitera de vos connaissances, de votre esprit d'analyse et, par-dessus tout, de votre intérêt et de votre compréhension à l'égard des petits agriculteurs et de leurs modestes aspirations, que le regretté Ramon Magsaysay avait résumées avec une concision si frappante: "L'estomac un peu plus plein, le dos un peu plus vêtu, la tête un peu plus abritée".

Au nom du Directeur général de la FAO, dont l'administration est résolue à mener sur le terrain une action efficace en faveur des déshérités ruraux, je vous souhaite donc la bienvenue à cette première séance de notre Comité technique.

Je suis certain que vous vous joindrez tous à moi pour exprimer au Gouvernement de la Malaisie, qui a bien voulu accueillir notre Conférence, nos renseignements les plus chaleureux et notre gratitude la plus sincère.

Comme vous le voyez, les moyens que le Gouvernement a mis à votre disposition sont excellents et l'hospitalité que nous avons reçue fait chaud au cœur.

Qu'il me soit permis en particulier d'exprimer notre reconnaissance pour l'assistance que nous avons tous trouvée auprès de son Excellence Datuk Ahmad Shariff, Ministre de l'agriculture, de M. Datuk Ishak, Secrétaire général pour l'agriculture, de M. Abu Bakar, Représentant permanent de la Malaisie auprès de la FAO et de M. Azmi, Secrétaire général adjoint du Ministère de l'agriculture, chargé de liaison pour la Conférence.

DECLARATION DE CLOTURE DU REPRESENTANT REGIONAL DE LA FAO POUR
L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Un proverbe philippin me semble illustrer parfaitement la situation où nous nous trouvons aujourd'hui: "Si longue que soit la procession, dit-on, elle finit toujours par rentrer à l'église".

En d'autres termes, les meilleures choses ont une fin. Et notre réunion, si utile et si féconde, n'échappe pas à la règle.

A l'occasion de cette cérémonie de clôture de la quatorzième Conférence régionale de la FAO, permettez-moi tout d'abord de m'acquitter de l'agréable tâche d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont aidés.

Je voudrais remercier tout d'abord au nom des délégations et de la FAO son Excellence Datuk Hussein, Premier Ministre de la Malaisie, qui a si généreusement accueilli la Conférence et qui a bien voulu prendre la parole à la séance d'ouverture. Nous avons tous apprécié ses sages avis.

Je tiens aussi à remercier les Etats Membres qui se sont fait représenter par des délégations composées de si éminents personnalités. Nous avons tous tiré parti de leur expérience et de leur perspicacité; nos débats se sont déroulés sans acrimonie, dans un esprit de collaboration en vue de l'objectif commun qui est de vaincre la faim.

Je tiens à remercier en notre nom à tous le Ministre Dato Shariff Ahmad, de l'habileté avec laquelle il a présidé la Conférence et dirigé nos débats.

Les membres du Secrétariat fournis par le Gouvernement de Malaisie et dirigés par Dato Ishak, M. Azmi et M. Abu Bakar, méritent aussi nos remerciements très chaleureux. C'est eux qui ont organisé nos débats et les voyages d'étude et qui ont rendu notre séjour si confortable.

L'expérience des collègues venus du siège de la FAO nous a été très utile et nous tenons à les remercier. Vous avez entendu leurs voix dans vos écouteurs et vous avez lu le résultat de leur travail dans les différentes langues officielles. Nous saluons chaleureusement les traducteurs et interprètes venus du siège.

Dans les conférences, nous avons tendance à ne remarquer que ce qui se passe dans la salle et à la tribune. Mais une bonne partie du travail est dû au personnel anonyme des machines à photocopier, du parc automobile et du standard téléphonique. Sans eux, notre Conférence n'aurait pu fonctionner. J'exprime notre gratitude la plus sincère.

Je voudrais aussi remercier la presse de la publicité qu'elle a donnée à nos travaux.

Monsieur le Président, en récapitulant, il est peut-être utile de situer notre activité dans sa juste perspective. Depuis la onzième Conférence régionale de la FAO tenue à New Delhi, les Etats Membres nous ont invités à axer nos travaux sur les problèmes de la pauvreté rurale en insistant particulièrement sur la situation des petits paysans. Mais les priorités et les centres d'activités ont depuis sensiblement changé. En 1972, lors de notre réunion de New Delhi, on s'occupait surtout de stimuler l'accroissement de la production. Mais au début des années soixante-dix on commençait à constater que, malgré les grands programmes de développement, la misère rurale ne faisait que s'aggraver.

Sous l'aiguillon des disettes traumatisantes du début des années 1970, les douzième et treizième Conférences régionales, à Tokyo et à Manille, ont souligné l'importance qui s'attache à aider les plus faibles et les plus pauvres des habitants des campagnes. La Déclaration de Manille traduit cette préoccupation.

Lorsque nous nous sommes retrouvés à Kuala Lumpur, l'humanité avait compris que la faim et la misère ne sont que des symptômes ou des conséquences; que le véritable problème à affronter, comme je l'ai dit au Comité technique, est celui des structures économiques, sociales et politiques qui provoquent des distorsions et des contraintes et qui condamnent les habitants de nos campagnes à une vie de misère. C'est la principale raison pour laquelle le Directeur général a décidé de convoquer la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural.

La Conférence régionale s'est occupée des problèmes institutionnels et structurels. Elle a vu naître le CDRIAP et adopté trois résolutions, l'une sur le Programme de coopération technique, l'autre sur la coopération technique entre pays en développement dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, des pêches et des forêts et la troisième sur la promotion de la sécurité alimentaire et en particulier la réduction des pertes d'aliments après récolte. Ce sont là des résolutions utiles portant sur des problèmes très réels. Rappelez-vous, par exemple, le consensus qui s'est dégagé sur les pertes après récolte. Les paysans chinois disent que chaque grain perdu coûte une goutte de sueur à l'agriculteur. J'espère sincèrement que nous pourrons donner une suite appropriée à ces résolutions.

En outre, nos délibérations seront soumises au Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural qui donnera des indications en ce qui concerne aussi bien les programmes pratiques que les limites du possible et qui adressera des recommandations à la Conférence.

Monsieur le Président, nous nous réunissons depuis une semaine dans cette magnifique salle de bal climatisée. J'ai toujours pensé que son nom, le Nirvana, était très approprié, car il évoque un état d'oubli bénit, très loin de la réalité pénible dans laquelle se débattent les pauvres de nos campagnes et à mille lieues des structures agraires injustes où ils sont piégés.

En fait, nous vivons dans un monde où, pour citer le philosophe grec, les puissants prennent ce qu'ils peuvent et les faibles donnent ce qu'ils doivent.

C'est le Premier Ministre de la Malaisie qui, dans son discours d'ouverture, nous avertit que dans notre décennie de pénuries, nous risquons d'atteindre les limites de nos structures agraires. Il est injuste, a-t-il dit, que ceux qui produisent les aliments sont souvent ceux qui souffrent le plus de la misère. Ce n'est pas à nous de dire si nos programmes répondent de façon satisfaisante à l'appel du Premier Ministre: ce sont les pauvres des campagnes, que nous nous sommes tous engagés à servir, qui en jugeront.

Au revoir et bon voyage.

ANNEXE F

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

Introduction

La session du Comité technique de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient s'est ouverte le 25 juillet 1978 à Kuala Lumpur (Malaisie). Elle a pris fin le 28 juillet 1978.

Les Etats Membres suivants étaient représentés: Australie, Bangladesh, Birmanie, Chine, République démocratique populaire de Corée, Fidji, France, Inde, Indonésie, Japon, République de Corée, Lao, Malaisie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Etats-Unis d'Amérique et Viet Nam.

Ont aussi assisté à la session des représentants du Royaume-Uni, du Saint-Siège, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation internationale du travail (OIT), du Fonds des Nations Unies pour les activités de la population (FNUAP), de l'Institut international de recherche sur le riz (IIRR), de la Fédération internationale pour le planning familial (FIPPF-ESEAGOR) et de l'Organisation asiatique de la productivité (OAP).

Le Représentant régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient a souhaité la bienvenue aux participants et aux observateurs. Au nom de la Conférence, il a remercié le Gouvernement de la Malaisie de son hospitalité. Après avoir fait le point de la situation alimentaire, il a instamment demandé que des mesures soient prises en commun pour résoudre les problèmes de l'agriculture en Asie.

Election du Président et du Vice-Président

Le Comité technique a élu à l'unanimité M. Justin Abeyagoonasehera (Sri Lanka) président et M. K.C. Durrant (Nouvelle-Zélande) vice-président.

Comité de rédaction

Les délégués suivants ont été nommés au Comité de rédaction: M. Abu Bakar Mahmud (Malaisie) (Président); M. Winston Thompson (Fidji); M. I.R. Khurana (Inde); M. Iwata Tatsukai (Japon); M. Bed Bahadur Khadkar (Népal); M. Parvez Masud (Pakistan).

M-90

ISBN 92-5-200687-7